

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 30 JANVIER 2013

VOLUME 54

NON-PUBLICATION

ODETTE GAGNON et ROSA FANIZZI
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 1020
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,

Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec

Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois

Me MARTIN ST-JEAN pour la Ville de Montréal

Me JULIE ROBERGE pour le Directeur général des élections

Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec

Me CAROLINE ISABELLE pour Ville de Laval

Me MICHEL DORVAL pour Union Montréal

Me SIMON BÉGIN pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec

Me GENEVIÈVE GAGNON pour la Société Radio-Canada

Me ÉRIC MEUNIER Québecor Média, Groupe TVA, Corporation Sun Média

Me CATHERINE DUMAIS pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec

VOLUME 54
Le 30 janvier 2013

- 3 -

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	4
MICHEL LALONDE	
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	4

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
33NP-386 : Courriel Isabelle Thibault du 8 mars 2006 (transmission information sur le site du Groupe Séguin)	83
33NP-387 : Courriel Isabelle Thibault du 8 mars 2006 (estimation des coûts)	91
33NP-388 : Courriel Isabelle Thibault du 27 juin 2006 (bordereaux de prix)	95
33NP-389 : Résumé des coûts associés au développement du Site Contrecoeur	101
33P-390 : Rencontre René Séguin 13 novembre 2006 (extrait agenda électronique)	112
33NP-391 : Courriel Martin Daoust 4 décembre 2006 (Cubage sol Contrecoeur)	133

33NP-392 :	Courriel Paolo Catania 5 décembre 2006 (Cubage sol Contrecoeur)	135
33NP-393 :	Courriel Isabelle Thibault du 9 janvier 2007 (scénario 2B)	136
33NP-394 :	Courriel Isabelle Thibault du 9 janvier 2007 (plan général)	136

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingt-huitième (28ième)
2 jour du mois de janvier,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon après-midi à tous. Alors, on est en non-
8 publication maintenant. Vous vous êtes assuré de
9 ça?

10 Me DENIS GALLANT :

11 Nous sommes en non-publication.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Parfait.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Monsieur Michel Lalonde, vous êtes sous le même
16 serment.

17 R. Merci.

18 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

19 Q. [1] Monsieur Lalonde, je vais vous interroger sur
20 deux sujets. Dans un premier temps, je vais aborder
21 le sujet de l'usine d'épuration d'eau de
22 Boisbriand.

23 R. D'accord.

24 Q. [2] Et ensuite de ça, comme deuxième sujet qui va
25 être beaucoup plus long, ça va être sur tous les

1 contrats qui vous ont été octroyés par la Société
2 d'habitation de Montréal, la SHDM, à votre firme, à
3 savoir le Groupe Séguin.

4 R. D'accord.

5 Q. [3] Et également tout ce que le Groupe Séguin a pu
6 faire dans le cadre du projet du Faubourg
7 Contrecoeur. Exact?

8 R. C'est bon.

9 Q. [4] Parfait. Alors, dans un premier temps, on a...
10 j'ai parcouru avec vous l'ensemble des
11 municipalités de la couronne nord dans lesquelles
12 vous aviez... vous aviez soit contribué au
13 financement des partis politiques municipaux dans
14 ces municipalités-là. Également dans certaines
15 municipalités à savoir si votre firme était
16 présente ou non pour des contrats publics de génie-
17 conseil. J'avais abordé Boisbriand avec vous et, à
18 dessein, j'ai omis de vous poser des questions -
19 j'attendais la non-publication - sur l'usine
20 d'épuration d'eau de Boisbriand.

21 Alors, j'aimerais dans un premier temps
22 vous dire si vous avez eu... votre firme a eu
23 quelque chose à voir, de près ou de loin, avec ce
24 contrat public-là qui était de beaucoup de millions
25 de dollars?

1 R. Effectivement, oui. J'ai... j'ai eu à... en fait,
2 je n'ai pas participé proprement dit au projet,
3 mais j'ai eu des discussions.

4 Q. [5] Peut-être juste nous remettre dans le contexte
5 parce que vous connaissiez le projet. On l'a
6 déjà... on a déjà élaboré un peu sur ce sujet-là,
7 mais peut-être juste nous remettre dans le
8 contexte. Les années, les besoins de la
9 municipalité de Boisbriand et les firmes de génie-
10 conseil qui ont travaillé à l'élaboration de la
11 conception et, ensuite de ça, à la réalisation de
12 ces travaux-là.

13 R. O.K. Alors, donc pour Boisbriand, comme je l'avais
14 mentionné, j'avais... j'avais contribué pour les
15 élections en deux mille cinq (2005), évidemment en
16 espérant pouvoir me positionner à certains
17 endroits. Les discussions que j'avais eues à ce
18 moment-là étaient plus axées vers les projets, je
19 dirais, plus en bâtiment, donc plus l'ingénierie de
20 structure, mécanique, électricité. Et donc à cet
21 égard-là, évidemment les projets qui étaient plus
22 dans cette vague de type de travaux-là, évidemment
23 j'étais... j'étais plus interpellé.

24 Comme je l'ai dit, après les élections donc
25 probablement aux alentours de deux mille six

1 (2006), j'avais eu un premier contrat, mais un
2 petit contrat. Et par la suite, j'en avais eu
3 d'autres, mais plus tard en deux mille huit (2008),
4 mais tous des petits contrats. Par contre, vers...
5 dans l'année deux mille cinq (2005), avec la
6 programmation, il y avait l'usine d'épuration
7 qui... qui s'amenait. Il y avait un mandat qui
8 était à être donné par la Ville de Boisbriand. Et
9 donc, c'était quand même un gros projet que nous
10 seuls ne pouvions pas faire, compte tenu que
11 c'était le volet traitement des eaux usées, donc
12 ça, c'est le volet mécanique de procédés en
13 ingénierie. Ça, évidemment, on n'avait pas toute
14 l'expertise, on en avait un peu, mais pas
15 suffisamment de ressources pour pouvoir répondre
16 seul à ce type d'appel d'offres-là.

17 Et donc, au moment où j'ai vu que ce
18 projet-là s'en venait, j'avais fait des
19 représentations pour pouvoir me positionner dans ce
20 projet-là, mais au moins pour le volet bâtiment. Et
21 on avait même, lors de la Chambre de commerce là,
22 lorsque madame St-Jean, la mairesse avait présenté
23 son programme, a identifié que c'était un des
24 projets parmi d'autres, parmi d'autres projets
25 d'infrastructure et tout ça. Et à ce moment-là,

1 bien, j'essayais de me positionner pour pouvoir y
2 travailler.

3 J'avais croisé notamment Gilles Cloutier de
4 Roche parce que je savais que Roche était, bon, une
5 des firmes qui travaillaient à Boisbriand et une
6 firme qui avait une grande expertise en traitement
7 des eaux usées. Et je me disais peut-être que si je
8 pouvais faire équipe avec eux, ça pourrait être
9 intéressant, moi, juste le volet bâtiment là,
10 structure mécanique électrique parce que, dans la
11 mécanique de procédés, il y a des réservoirs, il y
12 a des bassins, il y a toutes sortes de choses, mais
13 il y a quand même des bâtiments secondaires qui
14 viennent supporter tous les équipements et ce
15 volet-là, bien évidemment, on pouvait être mis à
16 contribution comme firme d'ingénieurs.

17 Et j'avais rencontré Gilles Cloutier de
18 Roche puis Gilles a dit : « Ça a bien du bons
19 sens ». Il dit : « Écoute, il dit, lorsque le
20 projet sortira... » parce qu'il n'était pas sorti
21 encore à ce moment-là, il dit : « Écoute, on pourra
22 faire... on pourrait se mettre ensemble et préparer
23 l'offre de service ensemble ». Ça fait que c'est un
24 peu le début de mes discussions, là, par rapport
25 avec ce projet-là, là.

1 Q. [6] O.K. Alors, il va y avoir certaines
2 discussions. À ce moment-là, savez-vous à peu près
3 c'est quoi l'ampleur là du contrat à être... pour
4 une firme de génie-conseil, là?

5 R. Je ne me souviens pas de l'ampleur à ce moment-là.
6 On l'a identifiée, mais c'était... c'était entre
7 quinze et vingt millions (15 M\$-20 M \$), si ma
8 mémoire est bonne. Mais, à ce moment-là, j'étais
9 moins...

10 Q. [7] Oui.

11 R. ... du projet, parce qu'il avait été annoncé. Il
12 n'était pas, l'appel d'offres n'avait pas été
13 lancé, proprement dit. Et là, le cours des choses
14 continue, hein, la vie continue, les projets, tout
15 ça, et à un moment donné j'aperçois, dans le
16 journal, peut-être une semaine après, que le projet
17 était sorti en appel d'offres à Boisbriand. Ça fait
18 qu'il y avait déjà une semaine d'écoulée, puis
19 disons que si la Ville donnait deux semaines pour
20 préparer l'appel d'offres, ça ne laissait pas
21 beaucoup de temps pour préparer l'offre de service,
22 surtout quand on est en consortium.

23 Je l'ai déjà expliqué, que lorsqu'on fait
24 une offre de service seul, on s'organise nous-
25 mêmes, on a des gens qui écrivent, les gens sont

1 mis à contribution, mais lorsqu'on est en
2 consortium, il faut monter un organigramme qui
3 intègre les deux entreprises, les personnes-
4 ressources de chacune des entreprises, on décide
5 lequel va être le chargé de projet, c'est... C'est
6 exhaustif, ça.

7 Et, donc, au moment où j'ai lu ça, j'ai
8 appelé Gilles Cloutier, j'ai dit : « Gilles, j'ai
9 dit, coudon, le projet est lancé, on avait dit
10 qu'on se mettrait en consortium, qu'est-ce qui
11 arrive? Bien, il dit : « Écoute, il dit, je suis
12 désolé, là, il dit, je pensais que France, France
13 Michaud t'aurait appelé. Elle ne t'a pas appelé? »
14 Bien, j'ai dit : « Écoute, on va l'appeler. » Ça
15 fait que j'ai appelé France. France elle dit,
16 « O.K., elle dit, peut-être que ça mérite qu'on se
17 rencontre, là. »

18 De toute évidence, le message ne s'était
19 pas rendu entre Gilles Cloutier et France Michaud,
20 dans notre entente, si on veut. Mais France, on
21 avait eu un déjeuner, puis elle reconnaissait
22 qu'effectivement, si j'avais pris une entente avec
23 Gilles Cloutier, c'était bien correct qu'elle
24 respecte cette entente-là.

25 Ça fait que, on était à une semaine de la

1 fermeture des appels d'offres, et à ce moment-là on
2 a commencé à regarder, à préparer l'appel d'offres,
3 puis là, France elle dit : « Écoute, elle dit, il
4 reste une semaine. Nous autres, notre offre de
5 service est quasiment tout préparée, toute l'équipe
6 au complet, elle dit, je suis un peu coincée. »
7 Puis je la comprenais, parce que dans le fond, il
8 ne restait pas grand-temps pour être en mesure de
9 tout changer les fiches de projet, l'expérience de
10 la firme, ainsi de suite. Ça fait qu'elle dit :
11 « Ce qu'on va faire, elle dit, tu vas pouvoir
12 participer en sous-traitance. Bien, j'ai dit, moi
13 ça me convient. Que je sois en consortium ou en
14 sous-traitance, en autant que j'ai, que je peux
15 contribuer ma partie. »

16 Parce qu'en consortium, comme je vous
17 l'expliquais, il faut former une autre compagnie,
18 un nouveau compte de banque, ainsi de suite...

19 Q. [8] Il reste une semaine, là.

20 R. Puis...

21 Q. [9] Il reste une semaine.

22 R. Il reste, c'est ça, une semaine. Ça fait que j'ai
23 dit : « Écoute, O.K., d'accord, j'accepte...
24 J'accepte l'approche, donc je suis en sous-
25 traitance. Parfait. J'ai dit, O.K., c'est bon. » Tu

1 sais, tout ça se fait de... de bouche à bouche, de
2 parole en... Je veux dire, on s'est rencontré au
3 restaurant puis on a dit : « O.K., on s'entend là-
4 dessus. »

5 Q. [10] Entre vous et madame Michaud?

6 R. Et Gilles Cloutier qui...

7 Q. [11] Et Gilles Cloutier.

8 R. C'est ça.

9 Q. [12] Gilles Cloutier est là.

10 R. Oui. Parce qu'elle reconnaissait... Elle, donc,
11 elle respectait l'engagement que j'avais pris avec
12 monsieur Cloutier.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [13] Je m'excuse, mais monsieur Cloutier, lui, une
15 fois que vous aviez pris entente avec lui, est-ce
16 qu'il s'occupait toujours du projet, ou c'était...

17 R. Lui il était au développement des affaires chez
18 Roche. Ça fait que lui il s'occupe de bien d'autres
19 projets, puis...

20 Q. [14] Donc on...

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. [15] Lui il est comme vous, monsieur Cloutier.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [16] On n'a pas... On n'a pas essayé de vous damer
25 le pion, là.

1 R. Non non non non non. Pas du tout.

2 Q. [17] O.K.

3 R. Parce que moi, moi je ne voulais pas, je ne pouvais
4 pas soumissionner seul sur ce projet-là. C'était
5 trop gros pour la capacité de notre firme. Mais, je
6 veux dire...

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. [18] Est-ce que Roche pouvait, en termes de taille
9 de firme?

10 R. Ah oui.

11 Q. [19] Oui?

12 R. Roche, c'est une entreprise de plus de mille
13 (1 000) employés, là.

14 Q. [20] O.K.

15 R. Je ne sais pas, ils sont quinze cents (1 500) ou
16 dix-huit cents (1 800) maintenant, mais... Donc,
17 avec un grand département avec des procédés, puis
18 on se connaît entre les firmes, hein? On connaît
19 nos compétiteurs, parce que dans le fond, il faut
20 connaître nos compétiteurs si on veut vraiment...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [21] Alors, quel était leur intérêt, à Roche, de
23 vous inclure?

24 R. Bien, l'intérêt, c'est que comme ils savaient qu'on
25 était une des firmes qui avait... qui était,

1 disons, désignée à Boisbriand, à la hauteur des
2 projets de bâtiment, mais je pense que pour eux
3 c'était comme correct, là, qu'on puisse travailler
4 dans ce sens-là.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. [22] Pour avoir contribué...

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. [23] Vous êtes à ce point respectueux des
9 territoires que, même s'ils pouvaient le faire tout
10 seul, ils ont prêts...

11 R. Oui.

12 Q. [24] ... ils étaient prêts à laisser aller une
13 partie du contrat pour vous faire le...

14 R. Oui.

15 Q. [25] ... vous le donner.

16 R. Oui. Puis même, il y avait monsieur Jean-Guy
17 Gagnon, à l'époque, qui était... que j'avais
18 rencontré, puis monsieur Gagnon, souvent,
19 intervenait, puis dit : « Écoute, je pense que ça
20 serait logique. » Tu sais, tout ça se fait dans la
21 continuité de ce que chacun a fait, puis il y a du
22 respect. Et si on dit qu'on est trois firmes, on
23 est trois firmes puis on se respecte, là. On
24 s'entend, que ça puisse fonctionner.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [26] Et ça c'est en lien avec le montant que vous
3 avez remis à monsieur Gagnon pour madame St-Jean,
4 le fait de vous positionner à Boisbriand?

5 R. C'était une... C'était la suite, la suite logique
6 de ça.

7 Q. [27] En deux mille cinq (2005).

8 R. En deux mille cinq (2005).

9 Q. [28] Ça fait que donc, en deux mille cinq (2005)
10 vous contribuez au parti de madame St-Jean, vous
11 vous positionnez à Boisbriand, puis un peu ce que
12 monsieur Lachance vous dit, à un moment donné c'est
13 que ces gens-là, vous vous respectez assez pour
14 dire...

15 R. Oui.

16 Q. [29] ... « Bien, moi je suis là, puis... »

17 R. En tout cas, moi, ça s'est passé tel quel.

18 Q. [30] J'aurais abandonné...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [31] On va quand même... On va quand même se dire
21 que le respect réside aussi dans le fait que vous
22 avez chacun vos intérêts à faire en sorte que vous
23 ne soyez pas en compétition pour que les prix ne
24 baissent pas.

25 R. Ça c'est l'autre volet, ça.

1 Q. [32] Bon. Alors... Non, mais c'est parce qu'il
2 faut... Il faut...

3 R. Non non, mais je comprends, mais l'idée...

4 Q. [33] Ce n'est pas un respect...

5 R. Non non, mais... Non parce qu'ils auraient pu
6 dire : « Non non, regarde, il est trop tard, tu
7 n'embarques pas dans l'équipe, là. »

8 Q. [34] Oui. Mais si ça avait été ça...

9 R. Puis j'aurais pu avoir un autre projet, Madame la
10 Présidente.

11 Q. [35] Oui mais si ça avait été ça, ça aurait été le
12 début de la guerre. Alors que...

13 R. Ça aurait été le début de la guerre. Oui oui,
14 absolument. Vous avez raison. Vous avez raison.

15 Q. [36] Alors que l'idée, c'est que vous ayez tous une
16 part du gâteau, et l'idée, c'est que les prix
17 soient à la hausse, et non pas à la baisse.

18 R. Pas à la hausse...

19 Q. [37] Pas des...

20 R. ... mais dans le respect des barèmes. Comme je l'ai
21 toujours dit.

22 Q. [38] En tout cas, qu'il n'y ait pas de compétition.

23 R. Donc, plus proche des barèmes qu'en compétition.

24 Q. [39] O.K.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [40] Puis Roche, Roche obtenait toute la conception
3 et...

4 R. La surveillance des travaux.

5 Q. [41] ... et la surveillance.

6 R. Exact.

7 Q. [42] Vraiment, c'était... C'était au grand complet,
8 là, pour...

9 R. Oui. Oui.

10 Q. [43] ... une usine... un contrat de cette
11 envergure-là.

12 R. Oui. Oui, ils étaient en mesure de faire ça. Ils
13 avaient vraiment... Parce que, comme je le disais,
14 entre les firmes, on... Bon, c'est toujours un...
15 Dans le développement des affaires, c'est toujours
16 important de connaître notre compétition, connaître
17 comment sont les forces et faiblesses, pour être
18 sûr de faire, lorsqu'arrive le moment de faire des
19 consortiums, de connaître les firmes avec
20 lesquelles on serait, on aurait une équipe plus
21 gagnante, pour être sûr de gagner, de réussir à
22 gagner un projet.

23 Donc, à ce moment-là, bon. Évidemment, là
24 il était comme trop tard, on s'entend en sous-
25 traitance, tout ça, et l'appel d'offres a lieu.

1 Puis moi, bien, évidemment, je n'ai pas déposé
2 d'offre de service parce que de toute façon, je
3 savais que j'étais en sous-traitance et je n'avais
4 pas la capacité de déposer une offre de service, si
5 même j'avais déposé, ne serait-ce, admettons, en
6 complaisance, je veux dire c'était ridicule, je
7 n'avais pas la capacité de rencontrer même la
8 qualification. Ça fait que je n'ai pas déposé
9 d'offre. Et, par la suite, j'ai su que Roche avait
10 gagné le projet. Ça fait que j'ai rencontré de
11 nouveau France Michaud. J'ai dit : « Bon, France,
12 on s'était entendus pour faire de la sous-
13 traitance. » elle dit : « Oui, regarde, moi je vais
14 respecter ma parole. » et là, elle a envoyé une
15 lettre à la ville pour présenter son équipe de
16 projet. Le projet était pour commencer puis c'est
17 souvent ce qui arrive, la ville nous demande :
18 « Bon, maintenant qu'on va commencer, présentez-
19 nous votre équipe de travail, comment qu'on
20 s'organise, ainsi de suite. ».

21 Alors donc la demande a été faite auprès de
22 la ville puis la ville leur a dit : « Écoutez, vous
23 ne pouvez pas avoir de sous-traitant parce que vous
24 auriez dû l'indiquer dans votre document d'appel
25 d'offres. ». Ça fait que là, moi j'ai été comme un

1 peu surpris puis eux aussi là, c'était comme s'ils
2 n'avaient pas bien lu les document d'appel d'offres
3 puis, effectivement, en relisant les documents
4 d'appel d'offres, c'était bien dit que si la firme
5 voulait présenter son sous-traitant, c'est-à-dire
6 voulait utiliser un sous-traitant, ce qui était
7 permis, il fallait l'indiquer dans le document
8 d'appel d'offres dire : « Je vais travailler avec
9 telle firme, à tel pourcentage. » puis ils
10 l'auraient accepté. Mais arriver après coup c'était
11 comme dire : « Regarde, on vous accepte selon ce
12 que vous nous montrez puis, finalement, vous ne
13 serez pas en mesure de faire la job, vous allez
14 prendre quelqu'un d'autre pour vous aider. ». Ça
15 fait qu'ils ont dit : « Non, non, on ne peut pas
16 accepter ça. ». Mais là, moi, je me retrouve comme
17 entreprise, je n'ai pas pu être en consortium, je
18 n'ai pas pu être en sous-traitance, ça fait que
19 j'ai dit : « Regarde, moi, je veux, il faut trouver
20 une façon de passer à une autre étape, là, je veux
21 dire, être compensé pour ça. ».

22 Q. [44] Mais rendu là, j'ai de la misère à vous
23 suivre, être compensé, à partir de là, vous n'aviez
24 absolument rien fait là, Groupe Séguin n'avait
25 absolument rien fait.

1 R. Non, non, je n'avais rien fait. Mais, à partir du
2 moment où tu sais que la firme a gagné puis que tu
3 es supposé faire le projet en sous-traitance, moi,
4 mes équipes au bureau était prêtes, là, parce que
5 le projet commençait. Moi, j'avais prévu mes
6 équipes, moi, tout le monde était content au bureau
7 là, on a dit : « Regarde, on a un beau projet. ».
8 Je pense qu'à ce moment-là la partie structure,
9 mécanique, électricité était peut-être de deux
10 (2 M\$) ou trois millions (3 M\$), si ma mémoire est
11 bonne, ce qui représentait à peu près deux cent
12 (200 000 \$) ou trois cent mille (300 000 \$)
13 d'honoraires là, disons à peu près dix pour cent
14 (10 %) dans un projet de mécanique et procédés.

15 Q. [45] Hum, hum.

16 R. Mais moi, mes troupes au bureau, c'était un projet
17 qui est mobilisateur, les gens disent : « O.K.
18 Parfait, on va pouvoir mettre deux personnes là-
19 dessus en structure, deux personnes en mécanique
20 électrique. » puis c'est intéressant pour notre
21 entreprise de travailler puis bon.

22 À partir du moment où ils me disent
23 « Regarde, ça ne fonctionne pas. » j'ai dit :
24 « Écoutez, moi, c'est parce que j'avais du monde
25 qui venait travailler là-dessus, là, je ne peux pas

1 faire travailler du monde, là, je veux dire, il va
2 falloir qu'on trouve une façon que je puisse être
3 compensé. ».

4 Et ça, c'est le genre de chose qui est
5 prévue souvent dans nos consortiums parce que quand
6 on fait des consortiums puis qu'on s'entend,
7 disons, cinquante-cinquante (50-50) comme vous avez
8 vu différentes présentations que j'ai faites, puis
9 qu'en cours de route il s'avère qu'on arrive pas à
10 nos pourcentages qu'on s'est entendus parce que
11 vous comprendrez qu'à un moment donné, si on
12 commence un travail on ne peut pas séparer un
13 travail en deux juste pour le principe de se le
14 séparer, tu sais : « Regarde, toi tu fais ce bout
15 de rue là, puis toi, tu fais l'autre », mais il y a
16 des fois que, pour toutes sortes de raison, on
17 arrive à la fin puis on n'arrive pas nécessairement
18 au cinquante pour cent (50 %). Puis lorsqu'on est
19 en déséquilibre...

20 Q. [46] Oui.

21 R. Ce qui est prévu dans nos conventions, c'est que la
22 portion qu'on aurait due avoir, on est compensé par
23 le pourcentage de profit qu'on aurait dû faire.

24 Q. [47] O.K. Mais ça c'est des règles qui sont bien
25 établies...

1 R. Absolument, absolument.

2 Q. [48] ... généralement, quand vous établissez un
3 consortium. Dans le cas là qui nous occupe, vous
4 n'avez pas le temps d'en faire un consortium.

5 R. Non.

6 Q. [49] Roche va soumissionner seul.

7 R. Exact.

8 Q. [50] Il y aura d'autres compétiteurs. Êtes-vous en
9 mesure de dire qui étaient les autres?

10 R. Je pense qu'il y avait BPR-Triax, mais je ne me
11 souviens pas les autres.

12 Q. [51] O.K.

13 R. Je n'ai pas vu la liste après, là.

14 Q. [52] Et vous, êtes-vous en mesure de dire si la
15 soumission faite par Roche, s'il y avait eu une
16 collusion entre les firmes de génie-conseil en
17 amont, là?

18 R. Ça, je ne peux pas le dire parce que je n'y ai pas
19 participé. Parce que moi je n'ai pas rentré
20 d'offre.

21 Q. [53] O.K.

22 R. Je n'ai pas eu d'appel, il y a personne qui m'a
23 contacté là-dessus. Moi, je savais que j'étais pour
24 avoir la sous-traitance si elle gagnait. Ça fait
25 que...

1 Q. [54] O.K. Mais ma question, vous n'êtes pas en
2 mesure de nous dire...

3 R. Non.

4 Q. [55] ... si BPR-Triax a fait une...

5 R. Pour ce projet-là, non.

6 Q. [56] ... soumission de complaisance.

7 R. Non.

8 Q. [57] Vous n'êtes pas en mesure de nous dire sur ce
9 projet-là.

10 R. Non.

11 Q. [58] Puis madame Michaud ne vous a rien dit à
12 propos de ça?

13 R. Non.

14 Q. [59] Non? Parfait. Donc continuez, à un moment
15 donné vous dites : « Bien je n'ai absolument rien,
16 je me retrouve le bec à l'eau, j'ai des équipes
17 prêtes, je n'ai pas investi un sou, mais j'ai des
18 équipes prêtes et tu dois me compenser. ».

19 R. Bien c'est ça, dans le contexte. Ça fait qu'on a
20 dit : « O.K. On va se baser un peu comme on fait
21 dans nos consortiums, le même principe. ». Ça fait
22 qu'on s'est entendus sur une compensation d'à peu
23 près quinze pour cent (15 %) des honoraires que
24 j'aurais dû avoir et que j'ai fait, là, on a
25 attendu que le projet commence, on a attendu qu'ils

1 aient des honoraires et puis j'ai facturé une
2 première facture admettons pour la portion des
3 plans et devis, puis on a attendu lorsque le projet
4 se terminait pour facturer...

5 Q. [60] Une première facture de combien?

6 R. De mémoire une trentaine de mille (30 000 \$).

7 Q. [61] O.K. Pour zéro travail, c'est ça? Une facture
8 pour zéro travail?

9 R. Une facture de compensation pour travail non
10 exécuté, effectivement. Oui, oui.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. [62] Ça, ça part du point où on considère que ce
13 territoire-là vous appartient en partie et on vous
14 dit : « Bon, oui, même si on peut y aller seul, on
15 va vous prendre comme sous-traitant », même sans
16 aucune obligation contractuelle, ils acceptent
17 quand même de vous compenser après ça.

18 R. Exact, oui, oui.

19 Q. [63] Donc c'est un degré d'entente dans le secteur
20 qui est assez fort, là.

21 R. Oui.

22 Q. [64] Il faut le reconnaître.

23 R. Oui, oui. Comme je vous l'ai expliqué, en fonction
24 de l'implication par rapport aux élections.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [65] C'est toujours le point de départ ça.

3 R. Bien oui, c'est toujours le point de départ. Puis à
4 ce moment-là moi, c'était le volet plus bâtiment
5 qui était mon champ d'action et donc à ce moment-
6 là, on s'est entendus donc première facture, le
7 dossier a avancé, les soumissions, bien eux ont
8 préparé les documents d'appel d'offres, ils sont
9 allés en appel d'offres, il y a une soumission qui
10 est sortie.

11 Ce que j'ai pu en constater, plus élevée
12 que les montants prévus. En tout cas, bref... Et
13 par la suite, quand eux ont exécuté les travaux,
14 tout ça, plus tard on a facturé la portion
15 surveillance, et là on a dû s'entendre. Parce que,
16 comme le projet avait changé de valeur, il a fallu
17 réévaluer notre portion de travaux, puis ainsi de
18 suite, puis finalement on s'est entendu à cinquante
19 mille dollars (50 000 \$) d'honoraires...

20 Q. [66] Pour tout?

21 R. Pour conclure, oui, c'est ça. Ce qui a fini, donc,
22 avec...

23 Q. [67] Non, mais ma question, pour tout, il y avait
24 le trente mille (30 000) puis le cinquante mille
25 (50 000), ou c'est cinquante mille (50 000)...

1 R. Non non, trente mille (30 000) plus vingt mille
2 (20 000), qui a fait cinquante mille (50 000).

3 Q. [68] Cinquante mille (50 000) global.

4 R. C'est ça.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [69] Est-ce que le fait d'aviser, ou d'indiquer,
7 dans les appels d'offres, ça n'est pas toujours de
8 la même manière? C'est-à-dire qu'il faut aviser
9 quand on veut faire affaire avec de la sous-
10 traitance? Est-ce que ce n'est pas une clause
11 standard?

12 R. C'est... Ce n'est pas toujours le cas.

13 Q. [70] Mais...

14 R. Mais dans des gros projets, ça peut l'être, et...
15 Ni moi-même, je ne l'ai pas vu. J'aurais dû le
16 voir, là, puis je ne l'ai pas vu, puis j'ai été un
17 peu surpris, mais je... Même, j'étais un peu
18 surpris, même, que ceux qui ont préparé l'offre de
19 service, donc France Michaud, qu'ils ne l'ont pas
20 vu à l'avance. Parce que si elle l'avait vu à
21 l'avance, j'aurais pu être à l'intérieur puis ça
22 aurait été réglé. Mais elle-même a été surprise.
23 Gilles Cloutier, il dit : « Comment ça se fait
24 qu'elle ne l'a pas vu? Mais là, j'ai dit, écoutez,
25 c'est vous autres qui faites l'offre, là. Vous

1 auriez dû le voir, là. Vous me mettez dans
2 l'embaras dans cette affaire-là. »

3 Q. [71] Vous ne deviez pas être de bonne humeur, là.

4 R. Non. Parce que moi je voulais faire travailler...

5 C'est beau, une compensation, là, Madame la
6 Présidente, mais moi je ne faisais pas travailler
7 mes gens avec ça, là.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. [72] Puis on justifie ça comment, un cinquante
10 mille (50 000) d'entré pour du travail non exécuté?

11 R. Bien, c'est comme... comme dans nos consortiums,
12 là, la même chose.

13 Q. [73] C'est pareil?

14 R. C'est une...

15 Q. [74] Vous avez compen...

16 R. C'est une... C'est écrit, comme une compensation
17 pour perte de profit sur le projet.

18 Q. [75] O.K.

19 R. Ça fait qu'on a fait des factures en conséquence.
20 Mettons, la portion plans et devis, puis la portion
21 surveillance.

22 Q. [76] Parfait. Parfait. Alors, ce cinquante mille-là
23 (50 000) vous a été compensé, et est-ce que ça a
24 mis fin, là, à vos espoirs de travailler sur ce
25 projet-là à Boisbriand?

1 R. Ah oui. On n'a pas... On n'a pas été impliqué du
2 tout, là.

3 Q. [77] Du tout.

4 R. Pas du tout, du tout, du tout.

5 Q. [78] Parfait. Ça conclut pour Boisbriand?

6 R. Oui.

7 Q. [79] O.K. Et maintenant nous allons passer à un
8 autre sujet...

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Peut-être une question générale sur les
11 consortiums.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Oui, allez-y.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. [80] Donc là, comme vous dites, dans la mécanique
16 de vos consortiums, quand vous n'avez pas
17 exactement le partage que vous avez prévu entre
18 vous, vous avez une forme de compensation de la
19 valeur de la marge bénéficiaire que vous perdez...

20 R. Oui.

21 Q. [81] ... sur les heures que vous n'avez pas faites.
22 C'est ça?

23 R. Absolument.

24 Q. [82] Est-ce qu'à ce moment-là, un consortium ne
25 devient pas encore plus intéressant? Parce que là

1 vous n'avez plus besoin de vous compétitionner
2 entre eux, parce que vous allez en consortium, mais
3 c'est assez flexible aussi. Parce que le contrat,
4 au moment où il va se réaliser, au moment où vous
5 soumissionnez, ce n'est pas le même moment où il va
6 se réaliser. Il peut y avoir des événements qui
7 fait en sorte que votre main-d'oeuvre n'est pas
8 disponible pour une quelconque raison, votre
9 partenaire va prendre les heures, va vous compenser
10 pour votre marge bénéficiaire, et inversement.

11 Donc, le concept de consortium, non
12 seulement permet le complément d'expertise, peut
13 réduire la concurrence, puis en plus facilite un
14 peu la, je vous dirais la planification des
15 travaux, là, en se donnant une flexibilité là, au
16 niveau de la main-d'oeuvre.

17 R. Écoutez. Moi, dans mon cas, comme petite firme, si
18 je n'ai pas l'opportunité de faire des consortiums,
19 je ne pourrai pas adhérer à des grands projets.
20 Impossible. Ça fait que pour nous, petite firme,
21 faire des consortiums, c'est intéressant parce que
22 ça nous permet, si on peut démontrer à notre
23 partenaire une valeur ajoutée, de travailler dans
24 des grands projets et d'en... et de tirer de
25 l'expertise de ça. Parce que si les projets c'est

1 tout des grands projets au Québec, là, les petites
2 firmes, on ne pourra pas travailler. Si personne
3 nous donne la chance de travailler en consortium ou
4 en sous-traitance. Bon. Ça c'est clair.

5 Maintenant, de façon générale, là, on
6 essaie toujours d'équilibrer les consortiums. Parce
7 qu'on veut tirer, nous autres, notre avantage de
8 faire travailler notre monde. Parce que c'est beau
9 dire on est en consortium, mais moi je veux faire
10 travailler nos équipes, là. Je veux que nos équipes
11 travaillent. Moi j'ai des gens, puis, vous savez,
12 on planifie nos budgets au début de l'année, on
13 établit les honoraires, on a dit on a besoin de
14 cinquante (50) personnes, puis... Puis arrive en
15 milieu d'année, puis finalement on n'a pas les
16 honoraires attendus. Mettre du monde à pied, ce
17 n'est pas, ce n'est rien d'agréable, là. Ça fait
18 que nous on essaie de gérer en fonction des
19 projets, puis planifier nos honoraires.

20 Mais quand on a un consortium, puis on sait
21 qu'on a cinquante pour cent (50 %), puis ça nous
22 donne un million (1 M) d'honoraires, on planifie
23 nos ressources. Puis quand on arrive puis on a de
24 la misère à arriver, puis on dit : « Écoutez, on
25 peut-tu... » Bien là on s'arrange, dans la suite

1 des projets du consortium, de pouvoir travailler
2 sur une partie que l'autre devait faire, pour
3 pouvoir s'équilibrer.

4 Donc, de façon générale, dans presque tous
5 les cas on réussit à s'équilibrer en fonction des
6 pourcentages qu'on établit. Mais lorsqu'on n'est
7 pas en mesure de le faire, bien là on... Il y avait
8 un calcul, là, de compensation. Mais l'idée, c'est
9 d'atteindre les objectifs.

10 Q. [83] Mais il peut arriver parfois que, justement,
11 vous dites que vous étiez une petite firme, sur un
12 chantier ça prend plus de temps que prévu, ça va
13 donc être votre partenaire du consortium qui va
14 compenser la main-d'oeuvre parce que vous, la vôtre
15 est occupée sur d'autres chantiers. Est-ce que ça
16 peut... Ça a dû arriver dans ce sens-là...

17 R. Bien, mettons que... Il fallait aussi donner le
18 service, hein? Ça fait que ça voulait dire que si,
19 à un certain moment donné, dans deux, trois
20 consortiums on a des projets, puis là il y a une
21 pointe, là je dis : « Regarde, je ne suis pas
22 capable de fournir un surveillant de plus », bien,
23 là c'était l'autre firme qui le fournissait. Là, on
24 tombait en déséquilibre.

25 Par contre, sur la phase subséquente du

1 projet, bien là on disait : « Regarde, moi je vais
2 te fournir une personne de plus puis on va se
3 rééquilibrer. » Ça fait que tout ça se faisait en
4 équipe. Parce que le but visé, c'était de donner le
5 service au client.

6 Q. [84] Vous, vous êtes une petite firme, vous faites
7 des consortiums avec des plus grandes firmes. Bon.
8 Le pouvoir de négociation est peut-être un peu
9 différent. Est-ce qu'il est arrivé parfois qu'on
10 vous dit : « Écoutez, là. On va ensemble, là, mais
11 on s'entend que dans la répartition du contrat, moi
12 je vais avoir des taux horaires plus élevés que les
13 tiens, parce que bon, sans moi tu ne serais même
14 pas là, là. »

15 R. Non. Non parce que, comme je vous l'ai mentionné,
16 les projets du ministère des Transports sont régis
17 par le barème. Donc, c'est les mêmes taux.

18 Q. [85] Oui.

19 R. Ça fait que moi, mon ingénieur senior, s'il est
20 à... Si je prends le barème 1235, il est à cent
21 treize et cinquante-cinq (113,55), il est à cent
22 treize et cinquante-cinq (113,55) chez nous, puis
23 il est à cent treize et cinquante-cinq (113,55)
24 dans la grande firme.

25 Q. [86] Oui. Ça c'est le taux facturé au donneur

1 d'ouvrage, l'argent est pris, puis mis dans un
2 compte de banque. Je parle, en parlant du compte de
3 banque, là. Je ne parle pas de l'argent facturé au
4 transport, c'est facturé en fonction du barème.

5 R. On facturait ces taux-là.

6 Q. [87] Mais une fois l'argent dans le compte de
7 banque conjoint avec la personne consortium...

8 R. Oui.

9 Q. [88] ... est-ce qu'il est déjà arrivé que vous
10 avez, entre vous, convenu que les taux horaires
11 payés là, quand vient le temps de distribuer
12 l'argent à chacun des deux, pourraient un peu plus
13 pesant d'un côté que de l'autre...

14 R. Non.

15 Q. [89] ... parce qu'un joueur est plus pesant que
16 l'autre?

17 R. Non. Non.

18 Q. [90] Non!

19 R. Non. Non, parce que déjà... je vous l'ai mentionné
20 que déjà les taux horaires du barème sont déjà bas
21 par rapport au salaire et tout ça, ça fait qu'on
22 s'en tenait à ces taux-là. La seule chose qu'on
23 faisait, puis c'est souvent la façon de faire
24 administrativement dans les consortiums, c'est
25 qu'on se prend... on garde sur la facturation un

1 cinq pour cent (5 %) de fonds de réserve dans la
2 facturation pour couvrir les frais... les frais de
3 banque, les frais d'administration du consortium et
4 tout autre frais pour des sous-traitants, mais les
5 taux horaires, ce sont les taux horaires
6 applicables qu'on avait mis dans l'offre de service
7 qui était le décret, qui était le barème, ça fait
8 que... Et non, non, au contraire, je peux vous dire
9 qu'on avait les mêmes taux que... Ingénieur pour
10 ingénieur, qu'il soit dans une grande firme ou dans
11 une petite firme, ce sont des ingénieurs de même
12 type et de même qualité, ça fait que c'étaient les
13 mêmes taux qui s'appliquaient.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [91] Nous allons passer maintenant au projet du
16 Faubourg Contrecoeur et je vous mets en contexte.
17 La Ville de Montréal est propriétaire de terrains
18 vagues dans l'est de Montréal, justement dans
19 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Et on demande à une
20 société paramunicipale d'exploiter, de partir un
21 projet pour avoir des unités de logements, de
22 revaloriser ce secteur-là et avoir également
23 environ soixante pour cent (60 %) de logements à
24 loyer modique. C'est la SHDM qui va s'occuper de ça
25 et la SHDM, à un moment donné, va communiquer avec

1 votre firme.

2 R. Hum, hum.

3 Q. [92] Comment ça fonctionne? Comment ça s'est passé?
4 Qu'est-ce qu'on vous demande?

5 R. Disons qu'il faudrait que je l'explique un peu plus
6 par rapport au...

7 Q. [93] Tout à fait, je vous ai mis en contexte là.

8 R. ... au départ, là, dans le sens que... Bon. Nos
9 bureaux sont dans l'est de Montréal depuis mil neuf
10 cent quatre-vingt (1980), donc on est assez au fait
11 de tous les projets qui s'amènent dans l'est de
12 Montréal. Et puis il va de soi que, dans le suivi
13 des projets, dans le suivi des rencontres, des
14 chambres de commerce, tous les projets qui
15 s'amènent, on est assez alerte disons pour
16 s'assurer que les projets qui sont proches de notre
17 région, pardon, qu'on puisse y être mis à
18 contribution. Ça fait que, ça, c'était un peu mon
19 rôle au niveau du développement des affaires.

20 Et nous, comme on a travaillé, j'ai
21 expliqué, à Montréal-Est, on travaillait autour,
22 bon, Pointe-aux-Trembles. Pointe-aux-Trembles même
23 avant la fusion, après ça Montréal, Montréal,
24 Montréal-Est, ce secteur-là. On était quand même
25 très proche du secteur et on suivait ça bien et...

1 Donc, aux limites de Montréal-Est, c'était le site
2 Contrecoeur. Et on avait déjà, dans les années deux
3 mille (2000), deux mille un (2001), de mémoire, là,
4 travaillé sur le site Contrecoeur pour un site
5 d'entassement de neige, donc déjà on avait fait des
6 études sur le site et on était très au fait du
7 secteur. Ça fait qu'à partir du moment où j'ai
8 entendu parler qu'il y avait un projet qui
9 s'amenait dans le cadre des dix mille (10 000)
10 logements, je pense que c'était comme ça qu'il
11 était annoncé à Montréal.

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. [94] En avez-vous entendu parler comme ça dans les
14 journaux? Dans une place publique ou bien c'est par
15 vos contacts, avant même que ce soit annoncé dans
16 le grand public qu'il y avait un projet comme ça.

17 R. Par le cadre des programmes d'immobilisation
18 notamment aussi et par... voyons, aussi par le
19 biais de Bernard Trépanier que j'avais, ces années-
20 là, déjà commencé à côtoyer là comme...

21 Q. [95] Donc, monsieur Trépanier vous dit : « Il s'en
22 vient un projet là qu'on va annoncer éventuellement
23 là qui va couvrir le secteur ».

24 R. Ça faisait partie des...

25 Q. [96] Donc, vous l'apprenez un peu avant d'autres

1 là, avant...

2 R. Oui, mais déjà c'était dans la programmation.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. [97] Et on est en quelle année exactement quand
5 vous l'apprenez?

6 R. Deux mille quatre (2004) à peu près. Et puis moi,
7 dès lors quand j'ai su ça, j'ai dit : « Bon là,
8 moi, je veux me positionner. C'est dans mon
9 secteur, je connais le projet ». Et sachant que
10 c'était la SHDM qui était porteur de ballon, à ce
11 moment-là, c'est une paramunicipale, à ce moment-là
12 c'est une paramunicipale, ça fait que ça me
13 permettait d'avoir le processus d'appel d'offres
14 là. Je me disais : « Bon, peut-être que ce n'est
15 pas la même approche » ou... enfin. Et là, j'avais
16 rencontré les gens, j'avais... bien, j'en avais
17 glissé un mot à monsieur Trépanier. J'ai dit :
18 « Écoute, moi, c'est un projet dans mon secteur, ça
19 m'intéresse. J'aimerais ça rencontrer les gens ».
20 Il dit : « Oui, écoute, il dit, rencontre monsieur
21 Martial Fillion puis présente-toi, puis on verra ce
22 qu'il en est. Puis il dit, écoute, moi, je vais
23 valider ça pour voir si ça fait du sens ».

24 Q. [98] Bon. À ce moment-là, vous savez que c'est une
25 paramunicipale qui va gérer le projet.

1 R. Exact.

2 Q. [99] Monsieur Trépanier vous dit de parler à Marcel
3 Filion, on est en deux mille quatre (2004).
4 Monsieur Martial Fillion, est-ce que vous le
5 connaissiez lui, cette personne?

6 R. Pas vraiment.

7 Q. [100] Pas vraiment!

8 R. J'en avais entendu parler, bon, parce qu'il avait
9 été proche du maire Tremblay à l'époque là, si je
10 ne m'abuse, mais je ne le connaissais pas plus que
11 ça. Ça fait que je l'ai rencontré et puis je lui ai
12 présenté un peu notre firme et qu'est-ce qu'on
13 faisait dans le milieu, dans l'est, puis depuis le
14 temps qu'on était impliqué. Et déjà, il était
15 informé parce que lui aussi parlait à monsieur
16 Bernard Trépanier et il dit : « Écoute, il dit, ça
17 fait plein de sens que tu sois là parce que, bon,
18 c'est ton secteur. Il dit, écoute, moi, je vais
19 valider ça avec qui de droit pour m'assurer que ça
20 fait du sens ». J'ai dit : « Écoutez, moi, c'est
21 mon secteur, je travaille depuis longtemps, j'ai
22 fait beaucoup de démarches, puis j'aimerais ça,
23 surtout que je connais le site - j'avais fait des
24 préliminaires complets sur le site à Contrecoeur -
25 j'ai dit, j'aimerais ça ». Ça fait que finalement

1 il m'est revenu...

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. [101] Encore une fois, parce que vous êtes dans le
4 secteur, on vous dit : « Bien, c'est normal, on va
5 essayer de t'organiser... on va s'organiser pour
6 que vous soyez impliqué ».

7 R. Non, mais c'est parce que je parlais de secteur
8 naturel, à un moment donné. L'est de Montréal, on
9 était là, ça fait que c'est sûr quand même
10 quelqu'un dirait que c'est telle firme qui est dans
11 ce secteur-là, ce n'était pas vrai, nos bureaux
12 sont là, puis on travaille là depuis les années
13 quatre-vingts (80). C'est logique que je dise qu'on
14 est là depuis mil neuf cent quatre-vingt (1980)
15 puis qu'on souhaiterait être mis à contribution
16 puis on connaît le site.

17 Q. [102] Je comprends très bien que, vous, vous disiez
18 ça. Ce que je comprends moins c'est qu'on vous dise
19 « Bien, écoutez, parce que c'est votre territoire
20 on peut s'organiser pour que vous en fassiez
21 partie. ». C'est ça que je trouve...

22 R. Oui, mais...

23 Q. [103] Dans les faits, ce n'est pas la libre
24 concurrence, il y a une petite firme qui n'était
25 pas dans le secteur et qui aurait pu, qui a moins

1 de chance quand on entend vos propos.

2 R. Oui, mais c'est quand même un projet standard
3 Montréal avec lesquels on est habitué, on travaille
4 avec la Ville de Montréal depuis mil neuf cent
5 quatre-vingts (1980), quatre-vingts (1980), quatre-
6 vingt-un (1981), ça fait que c'est sûr que nous
7 autres c'était logique de pouvoir... Bon, et puis
8 deux mille quatre (2004) j'étais déjà en contact
9 avec monsieur Trépanier et monsieur Zampino ça fait
10 que c'est sûr que tout le monde se parlait puis que
11 c'était comme, bon, ça fait du sens.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. [104] À ce moment-là étiez-vous au courant que
14 c'était les logements sociaux, c'était une promesse
15 électorale...

16 R. Bon...

17 Q. [105] ... du partie Union Montréal?

18 R. C'est arrivé, je ne me souviens pas à quel moment
19 mais il y a eu une annonce, effectivement, il y a
20 eu une annonce comme une conférence de presse où il
21 y avait eu, justement, information sur les projets
22 d'envergure qui s'en venaient dans les dix mille
23 (10 000) logements ainsi de suite puis qu'il y
24 avait des promesses électorales, pardon, pour
25 certains secteurs. Et il y a eu un autre élément où

1 ils ont vraiment annoncé que le projet du site
2 Contrecoeur était un projet qui était priorisé dans
3 le développement des logements sociaux. Ça fait que
4 tout ça, ça s'arrimait dans la suite des événements
5 ça fait que moi, j'ai fait mes démarches puis
6 finalement monsieur Fillion a dit « O.K. Écoute,
7 j'ai validé ça puis ça a bien du bon sens. ».

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [106] On comprend tout ça. Mais dans les faits là,
10 même si tout en apparence allait de votre côté, la
11 raison pour laquelle vous l'avez eu c'est que vous
12 aviez des contacts avec monsieur Trépanier, vous
13 fournissiez à la caisse électorale, vous parliez à
14 monsieur Zampino et vous parliez à monsieur Marcel
15 Fillion.

16 R. Oui. C'est ça les faits.

17 Q. [107] Dans la balance, c'est ça qui pèse dans la
18 balance et pas le reste.

19 R. Mais j'ai quand même fait mes devoirs comme il se
20 devait que je fasse parce que...

21 Q. [108] En apparence, en apparence tout semblait
22 cadrer mais la vraie balance c'est les autres.

23 R. C'est ça. Mais si je n'avais pas fait ce que vous
24 dites, et vous avez raison, mais si je n'avais pas
25 fait ma démarche, il y en a d'autres qui l'auraient

1 fait à ma place.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. [109] Vous, vous faites du développement des
4 affaires.

5 R. Puis dans ce temps-là chacun tirait avantage...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [110] Donc, donc le fait que vous ayez été dans le
8 secteur à ce moment-là n'avait aucune importance
9 parce que vous dites « Si moi je n'avais pas fait
10 mes devoirs, quelqu'un d'autre l'aurait fait à ma
11 place et ça aurait pu être quelqu'un d'autre qui
12 venait d'ailleurs.

13 R. Exact. Mais comme moi j'ai été dans les premiers à
14 faire ma démarche puis c'était dans le secteur
15 concerné, ça devenait encore plus facile de dire
16 « C'est logique que je continue. ». C'est dans ce
17 sens-là.

18 Q. [111] Pour eux, ça leur donnait plus d'arguments ou
19 ça leur enlevait un peu de chaleur sur les épaules.

20 R. Si on veut.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. [112] Ceci étant dit, ce qui m'amène à dire,
23 monsieur Trépanier, on est en deux mille quatre
24 (2004) vous le connaissez. Monsieur Trépanier, vous
25 avez commencé, si je reprends tout votre

1 témoignage, ce que vous avez fait, vous avez
2 commencé effectivement à contribuer à Union
3 Montréal à peu près en deux mille trois (2003),
4 deux mille quatre (2004), dans ces années-là.

5 R. Exact.

6 Q. [113] On va s'approcher de l'année électorale...

7 R. Oui.

8 Q. [114] ... de deux mille cinq (2005). On va
9 s'approcher de la demande de cent mille (100 000 \$)
10 et on va s'approcher de l'instauration du trois
11 pour cent (3 %).

12 R. Effectivement.

13 Q. [115] Exact?

14 R. C'est ça.

15 Q. [116] Parfait. Et quand, la question n'était pas
16 innocente quand je vous l'ai posée, si vous
17 connaissiez monsieur Martial Fillion, vous m'avez
18 dit « Pas tellement mais je connaissais monsieur
19 Bernard Trépanier par exemple. ».

20 R. C'est ça. Exactement.

21 Q. [117] O.K. Alors qu'est-ce que, quand on vous dit
22 « Bien, écoute, parle à Martial Fillion puis ça
23 devrait bien aller. », monsieur Trépanier est, à ce
24 moment-là, responsable du financement Union
25 Montréal et Martial Fillion est le directeur

1 général d'une société paramunicipale. Dans mon
2 livre à moi, ce n'est pas la même chose là.

3 R. Ce n'est pas le même niveau, non.

4 Q. [118] Est-ce qu'on vous a avisé que monsieur
5 Trépanier ou monsieur Zampino avaient un certain
6 ascendant dès ce moment-là sur monsieur Martial
7 Fillion?

8 R. Disons que monsieur Martial Fillion relevait de
9 monsieur Cosmo Maciocia dans les faits, qui était
10 représentant au Comité exécutif en charge de
11 l'habitation, si je ne m'abuse. Mais ces grands
12 dossiers-là, monsieur Zampino avait un oeil averti
13 sur ces dossiers-là parce que c'était la mission du
14 Comité exécutif d'aller de l'avant et de réussir à
15 faire tous ces logements-là, sociaux-là, donc il y
16 avait une relation quand même assez proche avec
17 monsieur Martial Fillion.

18 Q. [119] Moi je vais vous demander de vendre le scoop
19 tout de suite. On va le refaire après. Mais dans
20 les faits, Faubourg Contrecoeur là, qui était à la
21 tête de ça? Est-ce que c'était monsieur Martial
22 Fillion pour la SHDM ou c'était monsieur Frank
23 Zampino par le biais, et ayant comme adjoint
24 monsieur Bernard Trépanier. Avec tout ce que vous
25 avez vu, vous avez vécu, on va refaire...

1 R. Oui.

2 Q. [120] ... le fil des événements là, mais je vous
3 demande d'arriver à une conclusion tout de suite.

4 R. Bien disons que moi, ma compréhension des choses,
5 c'était monsieur Zampino qui était très au fait de
6 la situation et monsieur Trépanier puis monsieur
7 Fillion, puis le projet a été un succès, là.

8 Q. [121] Est-ce qu'on peut qualifier monsieur Fillion
9 dans ce cas-là de pantin? Ou d'homme de paille?

10 R. Ce n'est peut-être pas le genre de qualificatif que
11 je donnerais mais disons qu'il avait son travail à
12 faire comme directeur général et il relevait de
13 supérieurs au-dessus de lui pour faire son travail.

14 Q. [122] Et qui avait la décision finale?

15 R. C'était le, SHDM eux avaient un conseil
16 d'administration.

17 Q. [123] C'est ça.

18 R. Et puis évidemment le Comité exécutif de Montréal
19 était toujours informé de tout ça là, mais les
20 détails entre le conseil d'administration et le
21 Comité exécutif, je ne sais pas quel était le lien
22 exactement entre les deux là, mais disons que
23 monsieur Zampino était toujours assez proche de
24 tout ça là.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [124] Donc la réponse à la question qui avait la
3 décision finale, c'était...

4 R. Monsieur Zampino.

5 Q. [125] Merci.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. [126] Les orientations étaient faites par monsieur
8 Zampino.

9 R. Oui.

10 Q. [127] Je vais également y aller sur un deuxième
11 scoop puis après ça on ira... Qui, dès le début,
12 était pressenti comme entrepreneur général pour
13 faire l'exécution de tout l'immobilier, de
14 l'infrastructure, sur le site de Faubourg
15 Contrecoeur?

16 R. C'était l'entrepreneur Construction F. Catania.

17 Q. [128] Parfait. Une fois qu'on a dit ça, maintenant
18 on va revenir dans le passé.

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. [129] Précisez, quand vous dites dès le départ,
21 c'est dès le départ, ça c'est avant même les
22 appels... avant même les appels de qualification,
23 là. Vous avez su que c'était F. Catania qui
24 l'aurait.

25 R. En deux mille cinq (2005) à peu près, là.

1 Q. [130] Oui. Non mais avant les appels...

2 R. Avant l'appel d'offres. Oui oui oui.

3 Q. [131] Avant les appels de qualification...

4 R. Oui oui. Oui.

5 Q. [132] ... on vous avait confirmé que c'était F.

6 Catania qui l'aurait.

7 R. Oui. C'est ça.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. [133] Puis qui vous l'a confirmé?

10 R. Moi, ma première rencontre, c'était lors d'un
11 cocktail, tout simplement, en deux mille cinq
12 (2005), au printemps deux mille cinq (2005), là. Je
13 ne sais pas exactement la...

14 Q. [134] Est-ce que c'est au Rizz??

15 R. Possiblement, oui. Au Rizz. C'était dans un des
16 gros événements, là, des gros événements annuels.
17 Et, bon, il faut comprendre qu'il y a beaucoup de
18 monde, mais à un moment donné on peut être un peu
19 plus isolé, ça fait que j'étais en présence de
20 monsieur Zampino, un petit peu en biais monsieur
21 Maciocia et monsieur Trépanier, puis tout
22 bonnement, monsieur Zampino, bon, comme on était
23 déjà en bonnes relations parce qu'on se voyait de
24 temps à autre, m'avait dit, « Écoute, il dit, je
25 pense que ça c'est vraiment un beau projet pour F.

1 Catania, là, pour qu'ils puissent réaliser ça. »

2 Ça, ça a été ma première... première fois que

3 j'avais entendu le message, disons, là.

4 Q. [135] Je reviens en arrière. Vous connaissez le
5 secteur, vous avez travaillé déjà sur un projet sur
6 ces terrains vagues-là...

7 R. Exact.

8 Q. [136] ... qui est un site de dépôt?

9 R. Oui, un site de dépôt. Il y avait toutes sortes
10 d'affaires là.

11 Q. [137] De dépôt de neige, et bon... Ça c'est à côté
12 d'une carrière, on s'entend?

13 R. C'est à côté de la carrière Lafarge...

14 Q. [138] C'est ça.

15 R. ... et il y avait, il y avait eu... Bien, ça avait
16 même agi, il y avait eu des dépôts de matériaux
17 secs, là, du béton, toutes sortes d'affaires, puis
18 il y avait un pipeline qui passait là. Donc, il y
19 avait eu aussi une certaine contamination à divers
20 endroits. Mais pour un site de neige usée contrôlé,
21 ça pouvait être...

22 Q. [139] Ça pouvait aller?

23 R. Ça pouvait aller. Mais finalement, c'était quand
24 même un beau terrain, puis je pense qu'à ce moment-
25 là Montréal souhaitait peut-être plus le viabiliser

1 que de le laisser pour un site de dépôt de neige
2 usée, là.

3 Q. [140] O.K. Donc la Ville, à ce moment-là, est
4 toujours propriétaire, mais va demander à la SHDM,
5 « Écoute, exploite-le, là. Exploite-le, là. Tu as
6 le mandat, là, de trouver des... de t'assurer que
7 les Montréalais puissent avoir une certaine partie
8 de logements sociaux, exploite. »

9 R. Exact.

10 Q. [141] « Et donne ça à Marcel Fillion. »

11 R. C'est ça.

12 Q. [142] « Et au conseil d'administration de la
13 SHDM. » À un moment donné, vous, vous faites du
14 développement des affaires, vous contribuez à Union
15 Montréal, vous connaissez les personnes-clés, et
16 vous dites « Moi je veux ma part du gâteau. »

17 R. C'est ça.

18 Q. [143] Elle va arriver comment, cette part de
19 gâteau-là? Qu'est-ce qu'on va faire? Qu'est-ce que
20 vous allez recevoir comme premier mandat?

21 R. Bien là, à la suite de ce que j'ai mentionné
22 tantôt, j'ai reparlé avec monsieur Martial Fillion
23 puis il m'a dit, « O.K., parfait, on va commencer à
24 travailler sur le dossier. » Et à ce moment-là il y
25 avait Daniel Gauthier de GGBB qui intervenait avec

1 la SHDM...

2 Q. [144] Juste nous dire c'est quoi l'acronyme. Je
3 pense que madame Toupin l'a déjà dit, mais je veux
4 que vous répétiez. C'est une firme d'urbanisme?

5 R. D'urbanisme, qui a été achetée par Dessau. Qui est
6 devenue Plania dans les dernières années, là, mais
7 à ce moment-là ça s'appelait encore GGBB, mais
8 membre du Groupe Dessau, là. Quelque chose...
9 Quelque chose comme.

10 Q. [145] Qui est Gauthier Bolduc quelque chose, là.

11 R. Gauthier Biancamano Bolduc, si ma mémoire est
12 bonne.

13 Q. [146] Parfait.

14 R. Et donc, pardon, j'ai rencontré monsieur Fillion,
15 il dit, « Écoute, on va commencer à travailler sur
16 le dossier, tu connais un peu le dossier, on va
17 essayer de débroussailler ça mais on va devoir
18 faire une étude préliminaire pour pouvoir établir
19 la viabilité ou la faisabilité de ce site-là. » Et
20 à ce moment-là il m'avait demandé de fournir une
21 offre de service pour réaliser l'ensemble des
22 études. C'est-à-dire les études reliées aux
23 infrastructures, reliées aux études environnemen-
24 tales, donc la partie contaminée, les études
25 géotechniques pour savoir les types de sol, toutes

1 les autres problématiques au niveau de la
2 vibration, au niveau des études de circulation, les
3 accès du site. Donc, tous ces volets-là. Tenir
4 compte aussi de la problématique, je parlais de
5 vibration, mais de la carrière à côté pour le
6 dynamitage et tout ça.

7 Et donc, on avait commencé à établir une
8 offre de service, puis finalement monsieur Fillion
9 m'avait dit, « Écoute, on va les séparer par
10 activité. » Ça fait que c'est là qu'on avait séparé
11 le projet, l'offre de service, par activité, donc
12 activi...

13 Q. [147] Juste avant qu'on arrive, là...

14 R. Oui.

15 Q. [148] ... de façon plus spécifique dans l'offre de
16 service, alors il va y avoir cette rencontre-là
17 avec monsieur Fillion?

18 R. Exact.

19 Q. [149] Monsieur Gauthier de la firme GGBB?

20 R. Après ça il y avait eu une rencontre avec monsieur
21 Gauthier, effectivement.

22 Q. [150] Parfait. Et est-ce qu'on vous dit qu'est-ce
23 que la firme de monsieur Gauthier vient faire là-
24 dedans? C'est une firme d'urbanisme, là.

25 R. Bien, c'est une firme d'urbanisme, mais en même

1 temps il y avait toute une planification
2 urbanistique à faire du site, parce que si on parle
3 de construction de logements sociaux, de rues, les
4 infrastructures, de parcs au travers de ça,
5 logements sociaux, résidences aussi, il y avait
6 d'autres types de résidences unifamiliales, bien,
7 ça prend quand même une approche urbanistique de
8 tout ça. Ça fait que c'est pour ça que c'était
9 nécessaire d'avoir un urbaniste dans le dossier.

10 Et il a aussi joué le rôle de coordonnateur
11 au nom de SHDM, parce que SHDM proprement dit,
12 quand on tombe dans un projet de cette ampleur-là,
13 souhaitait avoir un représentant pour gérer le
14 projet dans son ensemble, n'ayant pas
15 nécessairement toutes les ressources à l'interne,
16 même s'il y avait des gens...

17 Q. [151] Oui.

18 R. ... à SHDM qui faisaient le lien. Donc, GGBB avait
19 joué ce rôle de maître d'oeuvre ou de coordonnateur
20 au nom de SHDM.

21 Q. [152] O.K. Et ça, on est toujours en deux mille
22 quatre (2004)?

23 R. Ça, on est en deux mille quatre (2004) où là je
24 dois préparer l'offre de service en conséquence.

25 Q. [153] Parfait. Alors, vous allez préparer cette

1 offre-là.

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. [154] Je comprends que vous alliez... vous aviez
4 l'intention de préparer une offre de service qui
5 couvraient plusieurs... plusieurs des études. Et là
6 on vous a informé « non, non, on ne veut pas vos
7 services pour toutes les études, on va les scinder
8 ces études-là ».

9 R. En fonction des activités, c'est ça.

10 Q. [155] C'est ça.

11 R. En fonction des différentes activités. Donc, ça
12 faisait tous des mandats en bas de vingt-cinq mille
13 dollars (25 000 \$)...

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [156] O.K.

16 R. ... qui à ce moment-là étaient donnés comme de gré-
17 à-gré.

18 Q. [157] O.K. Et ça, est-ce que ça a été un choix qui
19 a été décidé entre vous et la SHDM? C'est-à-dire
20 pour éviter... pour éviter un appel d'offres ou un
21 appel d'offres sur invitation, on est obligé
22 d'inviter deux firmes.

23 R. Disons que comme c'est une paramunicipale, ils
24 avaient comme le choix. Ils ont pris le choix
25 d'aller avec des offres de service par activité et

1 c'était beaucoup plus rapide de le faire ainsi
2 parce que ça permettait de donner de gré-à-gré les
3 mandats et de procéder immédiatement plutôt que
4 tout un processus d'appel d'offres et ainsi de
5 suite.

6 Q. [158] Qui vous disait qu'ils avaient le choix? Est-
7 ce qu'on a déjà fait état que la SHDM devait peut-
8 être suivre les règles de la Ville? Est-ce que ça a
9 déjà été discuté devant vous ça?

10 R. Non, pas vraiment. Moi, dans l'esprit, au moment où
11 ça a commencé, immédiatement on m'a dit : « Tu vas
12 faire trois... » pas trois, huit offres de service
13 finalement qu'on a faites pour chacune des
14 activités. Puis c'était séparé vraiment en fonction
15 des activités : infrastructure, environnement,
16 étude géotechnique, circulation, vibration. C'était
17 vraiment séparé en fonction de chacune des
18 activités. Ça faisait du sens pour moi aussi.

19 Q. [159] Et est-ce que c'était un à la suite de
20 l'autre? Est-ce que...

21 R. Non, non, ils se sont faits, les projets,
22 simultanément.

23 Q. [160] Ça a tout été fait en même temps.

24 R. Mais, évidemment je ne pouvais pas, nous, comme
25 firme, les réaliser complètement parce que le volet

1 « étude environnementale », ce n'est pas moi qui
2 pouvais le faire. Le volet « étude géotechnique »
3 non plus, ça prenait un laboratoire pour le faire.
4 Les vibrations, ça prenait un spécialiste pour le
5 faire, l'étude acoustique, tout ça. Ça fait que
6 j'ai dû utiliser aussi des sous-traitants pour
7 faire le travail.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [161] Mais, vous, vous avez eu plusieurs contrats
10 de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$).

11 R. J'ai eu les huit contrats et j'ai eu à les gérer
12 avec des sous-traitants.

13 Q. [162] Donc, vous avez eu huit contrats de gré-à-
14 gré.

15 R. Oui, c'est ça.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. [163] C'est ça. De plus ou moins vingt-cinq mille
18 (25 000 \$).

19 R. Plus ou moins vingt-cinq mille (25 000 \$), c'est
20 ça.

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. [164] Mais, quand même, ça ne doit pas être
23 fréquent qu'on fasse ça là. C'était dans l'idée
24 d'avoir des contrats en bas de vingt-cinq mille
25 (25 000 \$) parce que, dans d'autres dossiers,

1 probablement que c'était juste un appel d'offres.
2 Pour des travaux un peu similaire, est-ce que
3 c'est... Vous avez eu ça souvent, vous, de recevoir
4 du même coup huit contrats de gré-à-gré en bas de
5 vingt-cinq mille (25 000\$)?

6 R. Ce n'est pas arrivé souvent.

7 Q. [165] Pas arrivé souvent. C'est arrivé combien de
8 fois dans votre...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [166] Et lesquels?

11 R. Mais, disons huit, mettons je pourrais dire la
12 seule fois.

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. [167] La seule fois!

15 R. Pour huit là mettons.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [168] Et d'autres? Et les autres fois, qu'est-ce
18 que c'était et combien de contrats vous aviez
19 obtenus de gré-à-gré?

20 R. Ah! Non, mais c'est déjà arrivé... Non, mais des
21 contrats de gré-à-gré en bas de vingt-cinq mille
22 (25 000 \$), ça, c'est possible.

23 Q. [169] Oui. Ça, je comprends...

24 R. Et les municipalités...

25 Q. [170] ... mais plusieurs en même temps de la même

1 municipalité pour le même projet?

2 R. C'est assez rare.

3 Q. [171] Combien de fois c'est arrivé?

4 R. Bien, en fait, je dirais que, quand c'est arrivé,
5 ce n'était pas en même temps. C'est-à-dire qu'on
6 commençait...

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. [172] Mais là, en même temps.

9 R. ... par un premier mandat de gré-à-gré, après ça,
10 deux, trois mois plus tard, un autre mandat de gré-
11 à-gré parce que la première partie, bon, ce n'était
12 pas la bonne activité, c'était une autre. Mais, en
13 même temps, je vous dirais que c'était peut-être la
14 première fois que ça nous arrivait une affaire de
15 même.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. [173] C'est pour ça que je vous ai posé la question
18 à savoir si c'était simultanément.

19 R. Oui.

20 Q. [174] Simultanément, on a une...

21 R. Simultanément, huit contrats...

22 R. ... on a une expression par chez nous, c'est
23 « c'est arrangé avec le gars des vues ça là ». On
24 se comprend là, c'était voulu ça.

25 R. En tout cas, pour nous, ça faisait un certain sens

1 par rapport à chacune des activités qui étaient
2 séparées. En même temps, ça nous donnait des
3 mandats de gré-à-gré et on pouvait les réaliser
4 simultanément. Bon.

5 Q. [175] Parfait. Donc...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [176] Mais, ce n'est pas vous qui aviez suggéré ça.

8 R. Non, non. Parce que dans le fond, quand on est
9 arrivé avec ça, il nous a dit : « Regarde,
10 l'ensemble du projet, ça va donner tant. Ça fait
11 qu'il dit, on va les séparer par activités et
12 fournis-moi les offres de service, puis on
13 signera ».

14 Q. [177] Et ça, c'est Martial Fillion qui vous a dit
15 ça.

16 R. Oui, oui. Oui.

17 Q. [178] Alors, quand il vous a dit ça, vous étiez
18 content parce que vous saviez que c'est vous qui
19 auriez les...

20 R. Les huit contrats.

21 Q. [179] Oui.

22 R. Mais, j'étais... j'étais satisfait là disons.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. [180] Et j'imagine qu'il n'y avait pas un peu,
25 comme on a parlé de l'usine d'épuration de

1 Boisbriand, à savoir que les documents, il fallait
2 prévoir les sous-contractants dans ce cas-là. Quand
3 vous dites que vous avez fait appel à un
4 laboratoire, c'est un sous-contractant là.

5 R. C'est un sous-contractant.

6 Q. [181] Et c'est quel sous-contractant que vous avez
7 fait appel?

8 R. C'est Dessau.

9 Q. [182] C'est ça. Donc, votre partenaire naturel dans
10 l'est de Montréal.

11 R. Mon partenaire naturel dans l'est de Montréal.

12 Q. [183] Donc, on parle de Rosaire Sauriol.

13 R. Exactement, et... bien, évidemment, et d'autres
14 intervenants parce que ça touchait le laboratoire
15 parce que au moment où... Quand c'est arrivé ce
16 moment-là, évidemment, tantôt je vous expliquais
17 qu'évidemment j'ai fait mes démarches, bon, tout
18 ça, mais quand il vient le temps de... Là pour
19 l'instant on parle de huit contrats, mais c'est
20 quand même un projet d'une grande envergure en
21 termes d'infrastructure. Ça fait que c'est sûr
22 qu'au niveau de Dessau, les gens ont dit « on est
23 une grande firme », eux autres voulaient mettons
24 contribuer davantage au projet. Et moi, j'ai dit
25 aux gens : « Écoutez, moi, l'ingénierie, je peux

1 tout le faire là, j'ai la capacité de le faire. Par
2 contre, le volet contrôle de qualité, contrôle des
3 matériaux, étude géotechnique, étude environnemen-
4 tale, tout le reste, je pourrais agir en sous-
5 traitance ». Ça fait qu'on m'avait... Bernard
6 Trépanier m'avait dit : « Écoute, il dit, si tu
7 prends un sous-traitant, ce serait mieux que tu
8 travailles avec Dessau parce que c'est logique, il
9 est dans l'est aussi. Puis en même temps, on
10 aimerait bien que ce soit lui qui soit sur le
11 dossier ». Bon. J'ai dit : « O.K. Moi, je n'ai pas
12 de problème en autant qu'ils répondent à mes
13 attentes en termes de sous-traitance et de
14 service ». Ça fait que c'est de là que... que j'ai
15 travaillé avec Dessau qui était, dans le fond,
16 GGBB, hein! GGBB, c'était Dessau, ça fait que
17 c'était comme la continuité.

18 Q. [184] Parfait.

19 R. Ça fait que donc Dessau agissait au niveau des
20 études environnementales. Sa filiale LVM Tech,
21 c'était plus le contrôle des matériaux, donc étude
22 géotechnique. Il y avait un expert pour la
23 vibration, l'étude acoustique. Donc, on a vraiment
24 fait une équipe, puis on a fait chacun des...
25 chacune des activités, chacun des mandats.

1 Q. [185] Puis vos mandats, j'imagine qu'ils étaient
2 limités dans le temps parce qu'il fallait à un
3 moment donné que tous ses rapports-là, ces
4 expertises-là soient faites dans un temps défini
5 pour qu'on puisse y aller de l'avant avec les choix
6 des entrepreneurs puis de commencer puis, comme on
7 dit, faire la première pelletée de terre là.

8 R. Oui, disons qu'on était en deux mille cinq (2005)
9 là.

10 Q. [186] C'est ça.

11 R. Parce que le projet c'est seulement en deux mille
12 six (2006).

13 Q. [187] Oui.

14 R. Disons qu'au moment où on a signé les contrats, je
15 pense que c'est au début février, février deux
16 mille cinq (2005).

17 Q. [188] Oui.

18 R. Les huit contrats, j'ai signé huit contrats, et
19 immédiatement on était à pied d'oeuvre sur les
20 projets parce que admettons, nous, l'ensemble du
21 dossier représentait à peu près cent quatre-vingt-
22 cinq mille (185 000 \$) d'honoraires, nous on avait
23 à peu près quatre-vingt-cinq mille (85 000 \$)
24 d'honoraires dans ça, le reste c'était réparti avec
25 les sous-traitants là qu'on coordonnait puis c'est

1 nous, par la suite, qui faisait l'ensemble du
2 rapport pour concilier toute l'information de
3 toutes les activités demandées et l'échéancier
4 c'était la fin de l'année. Parce qu'au travers de
5 ça, à partir du moment où on commence bien il faut
6 faire des relevés, il faut faire des estimations,
7 l'étude géotechnique il faut qu'il y ait des
8 machines qui aillent sur le terrain faire des
9 forages, l'étude environnementale ça prend des gens
10 qui aillent faire des prélèvements, les analyser,
11 tout ça, ça demande un certain temps, concilier
12 l'information, études acoustiques, ainsi de suite.
13 Et ça, ça a pris toute l'année, ça a été presque à
14 la fin de l'année deux mille cinq (2005) avant
15 qu'on puisse compléter tous ses rapports là et les
16 soumettre à la SHDM puis en même temps, dans le
17 mandat qu'on avait, bien il y avait aussi un mandat
18 qui était pour GGBB qui, lui, faisait la
19 coordination et qui lui aussi avait un rapport
20 d'encadrement de tout ça et lui avait le volet
21 bâtiment, le volet viabilité, nous c'était vraiment
22 le volet infrastructure-environnement mais le volet
23 bâtiment-viabilité de tout ça, type de bâtiment à
24 l'urbanisme c'était GGBB qui le faisait.

25 Ça fait que donc lui a tout concilié les

1 rapports puis il a pu présenter avec ça comme un
2 plan d'affaire pour vraiment prouver si c'était
3 rentable ce projet-là et puis donc nous on a
4 complété ça à la fin de l'année puis je pense que
5 le rapport a été présenté au début de l'année deux
6 mille six (2006).

7 Q. [189] À la SHDM?

8 R. À la SHDM.

9 Q. [190] Pendant l'année deux mille cinq (2005) quand
10 vous êtes à pied d'oeuvre pour faire les rapports
11 que Dessau également travaille avec vous, est-ce
12 qu'il y a une implication à ce moment-là soit de
13 Frank Zampino ou de Bernard Trépanier? Je parle de
14 toute cette année-là, des huit contrats qui sont
15 donnés par Martial Fillion ou par la SHDM de gré à
16 gré là, vos sous-contrats à Dessau.

17 R. Hum, hum.

18 Q. [191] Est-ce qu'il y a des interventions politiques
19 qui se font à ce moment-là?

20 R. Bien disons que comme j'ai mentionné tantôt, on est
21 en, nous autres on avait commencé à travailler sur
22 le dossier en deux mille quatre (2004), en deux
23 mille cinq (2005) on a eu un mandat puis après ça,
24 au printemps, c'est là que j'avais eu la première
25 orientation du dossier avec F. Catania donc ça,

1 c'était à la fin, bien le printemps, je ne me
2 souviens pas quel mois exactement, lors d'un
3 cocktail donc c'était une des premières
4 interventions puis Bernard Trépanier, évidemment,
5 était au fait ça fait que Bernard « Avancez-vous le
6 dossier? Ça va bien? » ainsi de suite, O.K. Bon. Ça
7 fait que déjà en deux mille cinq (2005) monsieur
8 Trépanier et monsieur Zampino étaient au fait qu'on
9 travaillait sur un dossier et que monsieur Catania
10 avait été annoncé là.

11 Q. [192] O.K. Ensuite de ça, vous allez, ce qu'on
12 comprend, c'est que GGBB va faire, va montrer son
13 plan d'affaire à la SHDM à quelque part au début
14 deux mille six (2006).

15 R. Début deux mille six (2006), c'est ça.

16 Q. [193] À l'hiver deux mille six (2006) et quelle va
17 être les suites de ça? Je comprends que le projet
18 va aller de l'avant là mais peut-être juste nous
19 dire quelle va être votre implication par la suite,
20 Monsieur Lalonde?

21 R. En fait, au moment où nos rapports ont été
22 complétés, que GGBB a pu compléter son plan
23 d'affaire et le soumettre à son conseil
24 d'administration, finalement le projet a été
25 accepté puis là, la prochaine étape c'était de

1 préparer des documents plus étoffés en vue de
2 préparer des appels d'offres de qualification le
3 plus tard à l'automne donc pour permettre le
4 développement du site.

5 Ça fait que dès le printemps on nous a
6 demandé de refaire, de réactualiser nos estimations
7 donc de faire, à la lueur des préliminaires qu'on
8 avait faits, de les réactualiser suite aux
9 discussions qu'on avait eues puis du rapport de
10 viabilité que GGBB a fait, et donc pour préciser
11 davantage le coût de toutes les infrastructures et
12 de la réhabilitation ça fait qu'on a donc eu un
13 mandat d'optimisation de ce qu'on avait fait
14 jusqu'à date, il y a eu d'autres études...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [194] Qui vous a demandé ça?

17 R. SHDM.

18 Q. [195] Oui, mais la personne en particulier?

19 R. Bien Martial Fillion, qui était le directeur
20 général.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. [196] Martial Fillion. Quel était le rôle de Jean-
23 François Bertrand? Est-ce que vous avez eu affaire
24 avec lui?

25 R. Bien, dans la préparation technique, là, le

1 document, évidemment, monsieur Martial Fillion
2 n'était pas toujours là, ça fait que c'était
3 monsieur Bertrand qui intervenait. Parce que, pour
4 la définition des besoins, avec monsieur Gauthier,
5 pour le type de bâtiment, les logements sociaux,
6 tout ça. Ça fait que c'était Jean-François Bertrand
7 qu'on voyait à l'occasion.

8 Q. [197] Parfait. Quand vous faites, vous avez ces
9 nouveaux mandats-là, les mandats vont être donnés,
10 est-ce qu'ils vont être donnés encore de gré à gré?

11 R. Je ne me souviens pas, ceux-là, s'il n'y avait pas
12 eu... s'il n'y avait pas eu des soumissions sur
13 invitation. Mais bref, on avait eu le mandat, là,
14 d'une cinquantaine de mille dollars, pour tout
15 réactualiser les estimations. Et recompléter les
16 études...

17 Q. [198] Ce que vous aviez fait, là...

18 R. Ce qu'on avait fait dans les huit contrats. Il y
19 avait des éléments qu'on voulait repeaufiner au
20 niveau estimation et au niveau caractérisation
21 environnementale, les représentants du laboratoire,
22 et donc de Dessau et LVM-Tech, voulaient s'assurer
23 peut-être de repréciser certains éléments, ça fait
24 qu'il y avait eu des études additionnelles, puis ça
25 nous a permis de repréciser davantage l'estimation

1 des coûts qui, après ça, a été jointe aux documents
2 d'appel d'offres.

3 Q. [199] Dans le cadre de votre mandat, est-ce qu'on
4 vous a demandé de faire, d'évaluer les coûts pour
5 la décontamination du terrain, par exemple?

6 R. Oui. Oui. Ça c'était la partie de Dessau. La partie
7 de l'étude environnementale et...

8 Q. [200] Quand on parle de Dessau, est-ce que c'est
9 plus exact de dire qu'à ce moment-là c'est leur
10 filiale LVM qui avait à faire cette... ces
11 démarches-là?

12 R. Disons que je ne peux pas... Je ne peux pas dire
13 exactement comment la répartition se faisait dans
14 la firme, mais j'avais compris que LVM, c'était
15 plus le laboratoire. Donc, contrôle des matériaux,
16 étude géotechnique, puis le volet environnemental,
17 hein, parce que quand même, tout le volet
18 décontamination, c'est quand même nouveau dans les
19 dernières années qu'on parle de décontamination de
20 sites contaminés. Mais ça, je pense que c'était
21 plus Dessau. Mais en fait, c'est la même
22 entreprise. C'est LVM-Tech Dessau, ça fait que...

23 Q. [201] Alors, vous n'êtes pas sans savoir que c'est
24 GGBB qui a eu le mandat de bâtir un appel, dans un
25 premier temps, de qualification, pour inviter des

1 entrepreneurs à se qualifier pour la réalisation du
2 projet du site Contrecoeur, et que suite à ça il y
3 a également, suite à cet appel de qualification-là
4 il y a deux firmes qui se sont qualifiées, et ça,
5 on parle de l'automne deux mille six (2006), et que
6 le ou vers le quinze (15) décembre deux mille six
7 (2006), F. Catania va avoir été choisie.

8 R. Oui.

9 Q. [202] Il y avait deux firmes qui s'étaient
10 qualifiées, qui étaient Marton et F. Catania. Vous
11 êtes au courant de ça?

12 R. Hum, hum.

13 Q. [203] Parfait.

14 R. On l'a su, là.

15 Q. [204] Parfait.

16 R. Dans les faits.

17 Q. [205] Je vous pose la question, parce que vous
18 saviez déjà depuis deux mille quatre (2004) que F.
19 Catania était pressentie pour réaliser ce travail-
20 là?

21 R. Deux mille cinq (2005), en fait.

22 Q. [206] Deux mille cinq (2005), plutôt. Votre firme,
23 firme Séguin, est-il exact qu'elle a travaillé de
24 concert avec les ingénieurs et les employés de F.
25 Catania, puis que vous leur avez transmis, au fur

1 et à mesure, l'ensemble de vos rapports?

2 R. Oui. Il est exact qu'on a travaillé à un certain
3 moment, lors de l'estimation du coût des travaux.
4 Il arrive à l'occasion, dans différents projets,
5 qu'on teste, qu'on teste nos projets, nos estimés.
6 On consulte, des fois, des entrepreneurs pour voir
7 si ça a du bon sens, certaines choses. Mais dans ce
8 cas-ci on est allé un peu plus loin. C'est-à-dire
9 qu'on a... On a établi nos estimés, on les a
10 « challengés avec les gens de Catania, il y a eu
11 des échanges pour s'assurer qu'on tenait compte de
12 certains éléments.

13 Moi, chez moi, le représentant c'était René
14 Séguin. René Séguin, c'est une personne très
15 technique, donc lui il voulait s'assurer que
16 c'était ses estimés, ses affaires, mais il était
17 quand même... Ça lui permettait quand même de
18 valider certaines choses. Les problématiques du
19 roc, le dynamitage. Parce que, exemple, le
20 dynamitage des conduites à côté, qui tenait compte
21 d'une carrière d'un côté, puis à côté des maisons
22 proches, parce qu'on est quand même proche de la
23 rue Sherbrooke, on appelle ça du dynamitage
24 contrôlé, tous ces éléments-là, ça nous permettait
25 de valider la problématique, les précautions à

1 prendre, ça fait qu'il y a eu vraiment des échanges
2 avec F. Catania durant l'élaboration des
3 estimations.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. [207] Donc là, on est au printemps deux mille six
6 (2006) là. C'est là que vous dites que vous avez
7 validé un peu vos estimés...

8 R. C'est ça.

9 Q. [208] ... avec les ingénieurs de F. Catania.

10 R. C'est ça.

11 Q. [209] Donc, vous savez que c'est bien avant l'appel
12 de qualification des firmes du projet.

13 R. C'est quelques mois avant.

14 Q. [210] Et vous, vous dites que c'est inhabituel,
15 vous ne faites pas ça...

16 R. Bien, c'est-à-dire que...

17 Q. [211] Parfois, on peut travailler avec certaines
18 firmes...

19 R. Consulter...

20 Q. [212] ... mais pas avec autant d'intensité que vous
21 avez fait cette fois-ci là.

22 R. C'est ça.

23 Q. [213] C'est ça.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. [214] Vous avez fait la distinction ce matin entre

1 des projets privés avec des promoteurs. O.K. Dans
2 ce cas-ci là, on ne se rendra pas plus loin, F.
3 Catania est un promoteur. C'est exact?

4 R. Oui. Oui, c'est un promoteur, effectivement.

5 Q. [215] Dans le fond, dans le fond, ce qu'il va
6 faire...

7 R. Effectivement.

8 Q. [216] ... c'est qu'il va réaliser là...

9 R. Oui.

10 Q. [217] ... un complexe immobilier là d'à peu près,
11 je pense qu'il était prévu, c'étaient mille six
12 cents (1600) logements, dont soixante pour cent
13 (60 %) de logements à prix modique.

14 R. Oui.

15 Q. [218] Mais, il y avait une variante par contre ici
16 là. On s'entend là, c'est-à-dire que ce n'était pas
17 complètement privé. Le terrain appartenait à la
18 Ville...

19 R. Exact.

20 Q. [219] ... et c'était géré, tout ce projet-là était
21 géré par une société paramunicipale qui est la
22 SHDM.

23 R. Absolument.

24 Q. [220] Et qui avait ses règles et qui devait
25 fonctionner par ses règles.

1 R. C'est ça.

2 Q. [221] Et vous étiez au courant que, de ces règles-
3 là, il allait... on allait demander, dans un
4 premier temps, à des entrepreneurs de se qualifier.

5 R. Hum, hum.

6 Q. [222] Il y a à peu près plus... environ treize (13)
7 entrepreneurs qui vont aller chercher les documents
8 d'appel d'offres.

9 R. Ça, je n'ai pas pu...

10 Q. [223] O.K. Ça, vous ne le savez pas.

11 R. C'est parce que, nous, quand on a fourni nos
12 estimés en septembre là, par la suite le dossier
13 c'était GGBB qui s'en occupait. Toute la question
14 des termes de référence et tout ça, on n'a pas
15 participé à ce volet-là.

16 Q. [224] O.K. Ça, c'est vraiment là...

17 R. On n'a pas participé à ça.

18 Q. [225] ... GGBB qui va s'en occuper. Par contre,
19 vous saviez un peu - et pour répondre à ma question
20 et celle de monsieur Lachance - c'est que vous
21 saviez que ça là, en carrière là, c'est quelque
22 chose, je pense, la première fois que vous faisiez
23 là, de travailler aussi près là avec un
24 entrepreneur avant qu'il se qualifie, avant l'appel
25 d'offres.

1 R. Disons que c'était... c'était quand même un appel
2 d'offres particulier. C'est rare qu'on voit des
3 appels d'offres de qualification comme ça là, parce
4 que c'était vraiment le développement d'un site.
5 Qu'on consulte un entrepreneur avant un appel
6 d'offres, c'est déjà arrivé. Et on se consulte
7 « les prix, ça a-tu du bon sens », tout ça. Mais,
8 c'était vraiment très étroit comme consultation
9 parce qu'on avait commencé presque au printemps, au
10 moment où on a eu le mandat et puis qu'on a dit
11 « O.K. F. Catania est pressenti. Bon, bien,
12 consultez-le, essayez de voir que les prix se
13 tiennent ». Puis nous, on avait intérêt à ce que
14 aussi l'estimé soit représentatif du travail à
15 faire. Ça fait qu'il y a eu des échanges,
16 effectivement il y a eu des échanges par courriel
17 sur certains éléments, valider tout ça. Et puis par
18 la suite, les ingénieurs chez nous ont complété
19 l'estimation à notre façon de faire. Puis on l'a
20 transmise à SHDM, je pense, c'est au mois de
21 septembre deux mille six (2006).

22 Q. [226] O.K. Mais, de transmettre à SHDM, c'est une
23 chose, c'est votre cliente là. De transmettre à
24 Catania, F. Catania, c'est une autre chose. Qui a
25 demandé au Groupe Séguin de transmettre tous ces

1 documents-là? Et on va les voir. Au retour de la
2 pause, je vais vous en montrer beaucoup de
3 documents.

4 R. Bien...

5 Q. [227] Qui a fait ces demandes-là?

6 R. Bien, disons que dans nos réunions techniques là
7 avec Martial Fillion et Daniel Gauthier, à mesure
8 que le dossier avançait, bon, on avançait. Les
9 échanges étaient en cours avec F. Catania puis
10 Martial Fillion nous a dit : « Bon. O.K. Quand on
11 sera rendu à l'étape de s'en aller vers l'appel de
12 qualification, assure-toi d'envoyer la version
13 finale des estimés à Catania et, après ça, le reste
14 suivra son cours pour les termes de référence pour
15 la qualification ». Ça fait que au mois de
16 septembre, quand je les ai livrés à la SHDM et
17 évidemment je les ai transmis à Daniel Gauthier qui
18 était le porteur de ballon, comme vous l'ai
19 expliqué tantôt là, le maître-d'oeuvre,
20 simultanément j'avais rendu disponible une copie à
21 F. Catania qui est venue la chercher à nos bureaux.

22 Q. [228] Parfait.

23 R. Copie papier, mais qui l'avait déjà dans les
24 transitions là qu'on avait faites dans les
25 discussions avant là.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [229] O.K. Donc, ce que vous nous avez dit tantôt,
3 quand vous avez dit « c'était un peu normal de
4 consulter quelqu'un pour savoir quels seraient les
5 problèmes techniques ou les problèmes qu'on
6 pourrait encourir », dans le cas qui nous occupe,
7 c'est quelqu'un qui vous avait dit... c'est Martial
8 Fillion qui vous avait spécifiquement dit de
9 communiquer avec F. Catania.

10 R. Et Bernard Trépanier également m'avait dit la même
11 chose. Ça s'est fait comme en disant « bon, c'est
12 lui, on continue, on travaille ensemble », puis ça
13 s'est fait tout à fait naturellement.

14 Q. [230] Naturellement!

15 R. Bien, « naturellement », dans le sens qu'on était
16 ensemble, ça fait que c'est comme... Bon.

17 Q. [231] Est-ce qu'on ajourne?

18 Me DENIS GALLANT :

19 Oui, parce que j'ai beaucoup de documents et je
20 pense qu'on ne coupera pas ça en deux là.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22 REPRISE DE L'AUDIENCE

23

24 MADAME LA GREFFIÈRE :

25 Monsieur Michel Lalonde, vous êtes sous le même

1 serment.

2 R. Merci.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. [232] Alors, Monsieur Lalonde, en lien avec les
5 questions que je vous posais juste avant la pause,
6 c'est-à-dire qu'il y a eu des échanges entre votre
7 firme et Construction F. Catania au cours de
8 l'hiver et du printemps, et même de l'été deux
9 mille six (2006). C'est exact?

10 R. C'est ça. Exactement.

11 Q. [233] Parfait. Et outre... Comme vous disiez, des
12 fois ce n'est pas inhabituel de travailler avec un
13 entrepreneur même avant un appel d'offres en tant
14 que tel, mais généralement c'est assez limité, là.

15 R. Hum, hum.

16 Q. [234] C'est peut-être pour valider, sur le terrain,
17 comment ça coûte, certaines choses. Exact?

18 R. Effectivement.

19 Q. [235] Et, suite à ma question, puis également aux
20 questions des commissaires, c'est-à-dire, celle-là,
21 c'était vraiment vraiment de la complaisance, là.
22 C'est-à-dire que vous avez transmis de
23 l'information privilégiée à une firme de
24 construction. Exact?

25 R. Oui. Oui.

1 Q. [236] Parfait. On va voir certains documents, je
2 vais voir certains documents avec vous. On va aller
3 à l'onglet 1, on va commencer, du cahier du vingt-
4 huit (28) janvier. Alors, le document en tant que
5 tel est un document envoyé par Isabelle Thibault du
6 Groupe Séguin. Juste nous dire qui est madame
7 Thibault.

8 R. C'est une ingénieure, c'était l'ingénieure de
9 projet sur le dossier.

10 Q. [237] O.K. La personne à qui elle l'a envoyé, nous
11 l'avons caviardée parce que ça n'a pas tellement
12 d'importance, mais c'est une personne chez F.
13 Catania, et... Mais par contre, nous avons laissé
14 des gens qui sont d'intérêt pour nous, à savoir
15 monsieur Pasquale Fedele, qui va être en copie
16 conforme, juste en dessous.

17 R. Ça c'est un représentant de chez F. Catania.

18 Q. [238] Parfait. Et également envoyé à René Séguin,
19 qui est probablement l'ingénieur senior dans ce
20 dossier-là.

21 R. Qui était le chargé de projet dans le dossier, et
22 Isabelle Thibault travaillait avec René Séguin.

23 Q. [239] O.K. Et nous regardons la date, c'est déjà
24 le... C'est en date du huit (8) mars deux mille six
25 (2006), à neuf heures trente-cinq (9 h 35) PM, et,

1 Bonjour Monsieur Untel,
2 Suite à notre discussion, j'ai
3 transmis sur notre site ftp les
4 informations relatives au projet du
5 site Contrecoeur. Vous trouverez des
6 logs de forage, un tableau résumé de
7 ces logs et bonus, un plan de profil
8 montrant les sondages sur un profil,
9 voire aussi quelques informations
10 concernant la profondeur de l'égout
11 proposé.

12 Et là, bon, on y va plus en détail, là, c'est moins
13 important pour nous, et on va demander d'aller sur
14 votre portail, votre site de la compagnie, et on va
15 donner un nom d'utilisateur puis un mot de passe aux
16 gens de F. Catania. C'est exact?

17 R. Oui.

18 Q. [240] Parfait. Et ça, là, on est en mars deux mille
19 six (2006), déjà au printemps. O.K.? Alors cette
20 information-là, je ne veux pas savoir le mot de
21 passe, et caetera, mais qu'est-ce que vous donnez
22 comme information à ce moment-là?

23 R. C'est les bases de données et nos quantités puis
24 nos évaluations préliminaires, pour qu'il puisse
25 les valider, mais en même temps, quand on parle de

1 roc, de forage et tout ça, c'est pour lui permettre
2 d'évaluer la problématique du roc, si nos coûts
3 d'évaluation pour le roc sont corrects. Tu sais,
4 c'est, dans le fond, pour valider ce qu'on a de
5 fait à date dans les premiers préliminaires, parce
6 que là on doit les réviser, les optimiser pour
7 notre nouveau mandat, qui était pour commencer peu
8 de temps après.

9 Q. [241] O.K. Vous êtes d'accord avec moi que mars
10 deux mille six (2006), on est un an avant, une
11 année complète avant que le conseil d'administra-
12 tion de la SHDM octroie le contrat à F. Catania.

13 R. Vous dites un an, mais je pense qu'il avait obtenu
14 le contrat fin décembre? O.K., mais le...

15 Q. [242] Non non.

16 R. L'octroi de contrat de...

17 Q. [243] Il a remporté un appel d'offres...

18 R. En décembre?

19 Q. [244] ... le quinze (15) décembre.

20 R. Mais je pense que ça a été octroyé au début
21 janvier.

22 Q. [245] Le conseil d'administration...

23 R. D'administration...

24 Q. [246] ... de SHDM a donné le contrat en mars.

25 R. O.K. En mars deux mille sept (2007).

1 Q. [247] Oui.

2 R. D'accord.

3 Q. [248] Un an plus tard.

4 R. O.K. O.K.

5 Q. [249] On part... On part avec ça.

6 R. D'accord.

7 Q. [250] Alors, cette information-là est donnée au
8 représentant de F. Catania à la demande de qui?

9 R. Mais comme on était déjà en discussion avec
10 monsieur Fillion et monsieur Gauthier, c'était dans
11 la foulée de nos rencontres, où monsieur Fillion a
12 dit, « Bon, là on est dans le processus. Envoyez
13 l'information à monsieur... aux gens de Catania
14 pour qu'on puisse corroborer nos estimations puis
15 s'assurer qu'on soit dans la bonne... » Que ça soit
16 logique, les estimations qu'on préparait.

17 Q. [251] Est-ce qu'au printemps deux mille six (2006)
18 on commence déjà à avoir des réunions techniques
19 sur le projet Faubourg Contrecoeur avec des gens de
20 la SHDM et avec des gens de F. Catania?

21 R. Avec des gens de F. Catania, oui, c'est arrivé à
22 l'occasion mais les réunions techniques qu'on
23 tenait avec les gens de SHDM c'était plus souvent
24 qu'autrement aux bureaux de SHDM ou à nos bureaux à
25 l'occasion mais avec Daniel Gauthier et Martial

1 Fillion et Jean-François Bertrand lorsque c'était
2 au bureau de SHDM.

3 Q. [252] O.K. Nous allons aller à l'onglet 2, oui, je
4 vais le produire sous NP, on va être rendu à
5 33NP...

6 LA GREFFIÈRE :
7 386.

8 Q. [253] 386, je vais me le noter pour y aller à tour
9 de rôle. Parfait. Cette fois-ci c'est le même jour,
10 en fait quelques minutes plus tard, Isabelle Toupin
11 va encore envoyer un message à un représentant de
12 F. Catania et ils envoient les estimations sous
13 forme Excel et on peut dérouler, il n'est pas de
14 mon intention de voir tout avec vous, déroulez le
15 document Excel. Peut-être juste nous expliquer
16 c'est quoi ce document-là, l'estimation des coûts.

17
18 33NP-386 : Courriel Isabelle Thibault du 8 mars
19 2006 (transmission information sur le
20 site du Groupe Séguin)

21
22 R. C'est, dans le fond, c'est les quantités, chacune
23 des rues, quantités et prix unitaires que nous
24 avons estimés et qu'on voulait valider avec
25 l'entrepreneur.

1 Q. [254] Parce que là on est en mars deux mille six
2 (2006) et vous êtes présentement, à ce moment-là,
3 vous-même dans le cours d'exécution d'un contrat
4 qui vous a octroyé par la SHDM. C'est ça que vous
5 nous dites?

6 R. Exact. Puis la reconfirmation du nouveau mandat,
7 parce que le mandat a été ajusté par la suite, je
8 pense que c'est au début juin, c'était donc dans la
9 foulée de ça qu'on est en train de faire, si on
10 veut, l'optimisation de l'estimation pour avoir
11 plus de précisions en vue de l'appel de
12 qualification.

13 Q. [255] Puis sans qu'on fasse, parce que le temps
14 file, sans entrer dans tous les postes budgétaires,
15 peut-être juste nous dire c'est quoi, vous aviez
16 estimé les coûts en termes d'infrastructure?

17 R. Oui, en fait c'est les infrastructures
18 souterraines, égouts, aqueducs, les conduits
19 souterrains d'électricité également pour
20 l'éclairage parce que tout était enfoui, il n'y a
21 pas de poteaux de bois comme tel, c'est vraiment de
22 l'enfouissement de fils avec de l'éclairage et par
23 la suite le pavage, les trottoirs, les feux de
24 circulation, l'éclairage. C'est vraiment tous les
25 items appropriés pour l'estimation des

1 infrastructures.

2 Q. [256] O.K. Et cette estimation-là, si je comprends
3 bien, c'est dans une première partie de votre
4 réponse, c'était dans un premier temps pour
5 valider, vous valider vous-même.

6 R. Exact.

7 Q. [257] Donc vous attendiez un retour en voulant dire
8 « Est-ce que je suis dans le champ gauche quand je
9 calcule telle chose pour telle rue ou pour tel
10 souterrain. ».

11 R. C'est ça.

12 Q. [258] C'est ça que vous nous dites.

13 R. Puis c'était interactif parce que dans le fond il y
14 a eu des échanges « Bon, ça fait attention, le roc,
15 tu ne tiens pas compte du dynamitage ou tu ne tiens
16 pas compte des précautions additionnelles au niveau
17 du dynamitage. » bon, puis c'était des échanges,
18 c'est pour ça qu'il y a eu plusieurs échanges par
19 courriel avec les estimations.

20 Q. [259] O.K. Puis en même temps, même à cette époque-
21 là, vous saviez déjà que F. Catania était
22 pressenti?

23 R. Oui, parce que de toute évidence on travaillait
24 avec lui déjà.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [260] Est-ce que ça a été la seule fois dans votre
3 carrière où vous saviez d'avance qui serait le
4 gagnant final?

5 R. Non.

6 Q. [261] Il y a eu d'autres contrats à la Ville de
7 Montréal, peut-être, où vous saviez...

8 R. Bien disons, à la Ville de Montréal, comme on
9 savait qu'il y avait déjà de la collusion...

10 Q. [262] Collusion entre les entrepreneurs.

11 R. Des fois j'entendais au travers des branches « Ça a
12 l'air que ça va être lui qui va avoir la 'job'. ».
13 Bon.

14 Q. [263] O.K. Ou bien l'entrepreneur lui-même qui vous
15 appelait « Bon, c'est moi qui va avoir celui-là,
16 est-ce que tu vois des problèmes particuliers dans
17 tes... ».

18 R. Non, ça c'est, admettons, moins souvent. C'était
19 plutôt parce qu'on entendait parler...

20 Q. [264] C'est par la branche que vous l'appreniez,
21 puis ce n'est peut-être pas l'entreprise...

22 R. Mais c'est peut-être arrivé à un moment donné, il
23 dit « Regarde, je devrais être là puis... » bon.

24 Q. [265] Et ça, c'est arrivé uniquement qu'à la Ville
25 de Montréal ou ça peut être arrivé dans d'autres

1 villes ou au ministère des Transports?

2 R. C'est peut-être arrivé aussi dans d'autres villes
3 aussi.

4 Q. [266] Au ministère des Transports?

5 R. Ministère des Transports, ça, c'était moins
6 évident.

7 Q. [267] C'était moins évident mais est-ce que c'est
8 déjà arrivé que les rumeurs circulaient qu'on...

9 R. C'est déjà arrivé qu'il y avait des rumeurs que
10 telle firme était bien placée pour l'avoir mais pas
11 plus que ça.

12 Q. [268] Être bien placée pour dire, bon, bien placé
13 des fois ça peut dépendre du projet, elle a
14 l'expertise bien placée parce que...

15 R. La complexité. Des fois quand le projet est gros ce
16 n'est pas tout le monde qui peut être là ça fait
17 que tout le monde dit « Bien d'après moi lui est
18 bien placé pour avoir la 'job'. ».

19 Q. [269] C'est ça, mais ça, ça ne veut pas dire que
20 c'est de la collusion. Ça peut...

21 R. Admettons ça peut être des rumeurs mais ça peut
22 être sous toutes sortes de formes.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [270] Mais la question du Commissaire porte
25 principalement en fonction de la collusion. Est-ce

1 que les rumeurs que vous entendiez relativement aux
2 personnes qui obtiendraient les contrats provenant
3 du ministère des Transports (coupure
4 d'enregistrement) qui étaient par suite de
5 collusion? Ils étaient octroyés par suite de
6 collusion.

7 R. Je ne peux pas vous répondre précisément (problème
8 d'enregistrement) on voyait l'entrepreneur qui
9 avait la phase suivante et la phase suivante. Ça
10 fait qu'on avait comme... on voyait qu'il y avait
11 comme une continuité de ce qu'il avait commencé. On
12 peut présumer ce qu'on veut là, mais disons que,
13 ça, ce sont des genres de choses que j'ai pu
14 observer.

15 Q. [271] O.K. Maintenant, tantôt quand on revient à
16 Montréal, vous dites que ça arrivait que c'était...
17 vous en entendiez parler. Mais, on va régler les
18 choses là. Vous nous avez dit que vous étiez quand
19 même le grand manitou de ça.

20 R. Des ingénieurs.

21 Q. [272] Des ingénieurs, oui.

22 R. Pas des entrepreneurs.

23 Q. [273] C'est vrai. Sauf qu'avec monsieur Trépanier,
24 comme vous étiez très près de lui, il devait vous
25 arriver souvent de savoir, dans des contrats qui

1 vous concernaient vous quel entrepreneur était pour
2 l'obtenir.

3 R. Il n'était pas toujours au fait des entrepreneurs
4 parce que les entrepreneurs s'organisaient eux-
5 mêmes entre eux. Ça fait que, moi, si un
6 entrepreneur m'appelait, puis je le croisais, puis
7 il dit « regarde, cette job-là, je ne serai
8 probablement pas là parce que c'est tel
9 entrepreneur qui est pressenti » - « Bon. O.K.
10 Parfait. ». C'était dans leur processus à eux de
11 collusion là. Mais, ça, ce n'est pas le genre de
12 chose qui se parlait couramment comme ça là. C'est
13 parce que j'avais croisé quelqu'un qui m'en avait
14 glissé un mot. Puis monsieur Trépanier, s'il
15 l'apprenait, c'était de la même façon que, moi, je
16 l'apprenais, au hasard comme ça là. Ce n'était pas
17 lui qui me disait « ah! Tel entrepreneur va être
18 sur telle job », ce n'était pas... ce n'était pas
19 systématique parce que les entrepreneurs
20 s'arrangeaient eux-mêmes avec leurs affaires.

21 Q. [274] Donc, ce que vous êtes en train de dire,
22 c'est que, à votre connaissance, la collusion avec
23 les entrepreneurs ne passaient pas aussi avec
24 monsieur Trépanier.

25 R. Pas à ma connaissance.

1 Q. [275] O.K.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. [276] Nous allons aller au prochain document qui
4 est à l'onglet 3.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Mais, le 2 vous ne l'avez pas produit.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Je n'ai pas produit ni un ni l'autre! Je vais le
9 faire. Alors, je...

10 LA GREFFIÈRE :

11 Vous avez produit l'onglet 1.

12 Me DENIS GALLANT :

13 J'ai produit l'onglet 1, je vais...

14 LA GREFFIÈRE :

15 386, l'onglet 2, vous ne l'avez pas produit.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Alors, je vais le produire. Merci de me le
18 rappeler. 33NP-387...

19 LA GREFFIÈRE :

20 Oui.

21 Me DENIS GALLANT :

22 ... qui est le courriel de madame Isabelle Thibault
23 du huit (8) mars deux mille six (2006), et vous
24 pouvez mettre entre parenthèses « estimation ».

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 D'accord.

3

4 33NP-387 : Courriel Isabelle Thibault du 8 mars
5 2006 (estimation des coûts)

6

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Ça, c'est l'onglet?

9 Me DENIS GALLANT :

10 2, Madame la Présidente.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 2. Très bien.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. [277] Alors, les estimations, comme j'ai dit, c'est
15 un long document, mais c'est... je vous dirais,
16 c'est un copier-coller des...

17 R. Rue par rue.

18 Q. [278] ... rue par rue.

19 R. Rue par rue ou... parce qu'on les séparait par les
20 rues secondaires et...

21 Q. [279] Oui.

22 R. ... la rue principale, la rue Contrecoeur, puis on
23 les séparait par service, c'est-à-dire si on était
24 dans la rue Contrecoeur, bien, il y avait
25 l'aqueduc, l'égout pluvial, l'égout sanitaire,

1 pavage, trottoir. C'est la façon de faire quand on
2 produit une estimation détaillée pour un projet.

3 Q. [280] O.K. Et ma question était la suivante à
4 savoir : ce travail-là vous avait été demandé par
5 la SHDM. Dans le fond, vous en avez fait profiter à
6 F. Catania par le fait même.

7 R. Oui, mais c'était la façon qu'on faisait nos
8 estimés à Montréal.

9 Q. [281] O.K.

10 R. Donc, on a fait nos estimés comme on le fait
11 d'habitude à Montréal...

12 Q. [282] De la même manière.

13 R. ... et on les a soumis, on les a échangés avec F.
14 Catania et après ça on les envoyait à la SHDM.

15 Q. [283] Parfait. Donc, pour valider vos chiffres.

16 R. Oui.

17 Q. [284] Parfait. Onglet 3, alors un courriel entre
18 Isabelle Thibault et une personne que nous avons
19 enlevé le nom. Souvent ce sont des adjointes
20 administratives. Ce qui est important par contre,
21 cette fois-ci, celui qui est en copie conforme,
22 c'est Martin D'Aoust. Qui est Martin d'Aoust chez
23 F. Catania?

24 R. C'est un des directeurs qui s'occupe de la
25 construction là.

1 Q. [285] Parfait.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. [286] Mais, ce qui est oblitéré, vous dites
4 souvent...

5 Me DENIS GALLANT :

6 Ce qu'on fait, ce sont des adjoints
7 administratives, donc...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Oui, mais d'où?

10 Me DENIS GALLANT :

11 Bien, le message a été envoyé à F. Catania.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Une copie à F. Catania, mais à qui est-il adressé?

14 Me DENIS GALLANT :

15 À un emploi de soutien chez F. Catania.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 O.K.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Avant de dire des bêtises, j'ai la copie qui n'est
20 pas... Attendez une petite seconde. Oui, Madame.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 F. Catania.

23 Me DENIS GALLANT :

24 F. Catania. C'est parce que souvent on a... ce
25 qu'on a fait là pour vraiment que les choses soient

1 claires, c'est que souvent on avait le nom de la
2 personne et on avait le restant de l'adresse F.
3 Catania. Des fois, c'est inscrit seulement que le
4 nom de la personne et, nous, on sait que c'est une
5 adjointe administrative. D'accord. Et je pense que
6 pour les besoins de vos travaux, vous n'avez pas
7 besoin de savoir ça.

8 Q. [287] Et Martin D'Aoust, est lui carrément est
9 chez... est un des administrateurs de F. Catania,
10 c'est ça, Monsieur Lalonde?

11 R. Oui, oui, exactement.

12 Q. [288] Et votre ingénieur va lui envoyer, à l'onglet
13 3, le courriel suivant :

14 Tel que demandé, vous trouverez ci-
15 joint...

16 Là on est en date du vingt-sept (27) juin deux
17 mille six (2006) à une heure trente p.m.

18 (13 h 30) :

19 Tel que demandé, vous trouverez ci-
20 joint les fichiers électroniques des
21 bordereaux relatifs au projet de
22 développement du site Contrecoeur.

23 Et nous pouvons défiler également, ce n'est pas de
24 mon intention là, il y a six pages et c'est
25 vraiment un bordereau de prix là. Alors, vous

1 pouvez juste défiler là pour les besoins de
2 discussion. Alors, c'est très technique là.

3 R. Oui, c'est le bordereau des quantités parce que
4 comme il y avait déjà eu des échanges, on avait
5 revalidé les quantités. Là il nous restait à
6 revalider les prix et revenir, ça fait que ce sont
7 des échanges de documentations en cours de
8 production des estimations.

9 Q. [289] Parfait. Et encore là, bien là, on est au
10 mois de juin... on est au mois de juin deux
11 mille... deux mille six (2006).

12 R. C'est ça.

13 Q. [290] Alors je vais coter le document en tant que
14 tel sous NP...

15 MADAME LA GREFFIÈRE :

16 388.

17 Me DENIS GALLANT :

18 388. Donc, courriel d'Isabelle Thibault en date du
19 vingt-sept (27) juin deux mille six (2006).

20

21 33NP-388 : Courriel Isabelle Thibault du 27 juin
22 2006 (bordereaux de prix)

23

24 LA PRÉSIDENTE :

25 O.K. Maître, vous avez dit qu'il y avait six pages.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Non, il y a plus que ça. C'est moi que... J'ai vu 1
3 de 6, mais après ça on recommence 1 de 6, 1 de 6, 1
4 de 6.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui, c'est ça. Il y a à peu près...

7 Me DENIS GALLANT :

8 Alors, il y a à peu près une trentaine de pages,
9 Madame la Présidente.

10 R. Oui. C'est...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Bien moi, j'ai ça...

13 Me DENIS GALLANT :

14 Une meilleure évaluation que moi?

15 R. C'est parce que c'est rue par rue.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Cinquante (50).

18 R. C'est rue...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Oui. J'ai le trente (30) pages...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bien moi, à l'oeil, là, en tout cas, il y a
25 certainement une centaine de pages.

1 R. Parce que le projet, de la façon qu'il est fait...

2 Me MARTIN ST-JEAN :

3 Le document... Pardon. Le document qu'on nous
4 exhibe, là, à l'écran, démontre qu'il y aurait cent
5 treize (113) pages au document, là. Juste pour
6 qu'on se...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 O.K.

9 Me MARTIN ST-JEAN :

10 En haut...

11 Me DENIS GALLANT :

12 Vous avez totalement raison. Alors il y a cent
13 treize (113) pages.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Oui.

16 R. C'est ça. Ça fait que donc...

17 Me DENIS GALLANT :

18 Merci.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui, c'est ça. J'étais pas pire.

21 R. Le... Le... Le...

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. [291] Alors on commence à la page 1. Première
24 question. Non non. Allez-y.

25 R. Non non. Je voulais juste dire que quand on fait un

1 estimé détaillé, avant de le regrouper, mettons,
2 par un secteur, par secteur de rues, mettons on dit
3 le secteur A il y a quatre rues, le secteur B il y
4 a cinq rues, pour faire un estimé qui est vraiment
5 précis, bien, on le développe pour chacune des rues
6 dans un secteur. Ça fait que ça veut dire que s'il
7 y a quatre rues dans un secteur, ça fait quatre
8 estimés, mais quatre estimés, un pour l'aqueduc, un
9 pour l'égout pluvial, un pour l'égout sanitaire,
10 pour le pavage. On recommence dans l'autre rue,
11 ainsi de suite, là. Puis après ça on les regroupe
12 par secteur. Ce qui fait qu'au début, si on veut le
13 développer de façon précise, c'est pour ça que ça
14 donne cent treize (113) pages.

15 Q. [292] Mais, vous allez être d'accord avec moi,
16 d'envoyer tous ces documents-là, c'est un avantage
17 extraordinaire à donner à un entrepreneur qui devra
18 faire un appel de qualification et un appel
19 d'offres.

20 R. Disons que ça lui... Un, nous, ça nous permettait
21 de valider nos estimés, d'une part, en même temps
22 d'être sûr de ne rien oublier. D'autre part, ça
23 permettait à la fin d'arriver avec un estimé
24 complet que l'entrepreneur, celui-ci avait vu avant
25 tous les autres. Cet estimé-là, détaillé, à la fin

1 c'est cet estimé-là qui a été joint aux documents
2 d'appel d'offres. Donc, tous les autres
3 entrepreneurs ou firmes qui se sont présentés
4 avaient le même document, mais lui il avait eu le
5 temps de le voir beaucoup avant, il avait même
6 participé à l'élaboration, là, des coûts.

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. [293] Donc, je comprends que dans un contexte où
9 les délais sont serrés, ce qui était le cas dans ce
10 dossier-là, celui qui avait cette information
11 privilégiée avant pouvait, dès le départ, faire un
12 estimé un peu plus précis minimisant ses risques,
13 alors que les autres, le temps étant compté,
14 surtout que les délais sont très serrés, là c'était
15 plus compliqué, là.

16 R. Mais l'estimé était fourni. Ça fait que les autres
17 entrepreneurs n'avaient pas à l'estimer. Ils
18 avaient l'estimé. Alors que lui pouvait mieux
19 maîtriser l'ampleur des travaux à faire.

20 Q. [294] Donc, réduisant son risque un peu dans sa
21 proposition, là.

22 R. Bien, pour être plus rapide pour exécuter le reste
23 des termes de référence. Parce que ça c'est juste
24 un volet. Le reste, c'est tout l'établissement des
25 coûts, du financement, et ainsi de suite.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [295] Puis vous dites qu'il a participé à
3 l'élaboration de ces documents-là en plus, là.

4 R. Oui oui. Mais on a eu beaucoup d'échanges, là,
5 ensemble.

6 Q. [296] Parfait. Prochain document, c'est un
7 document...

8 MADAME LA GREFFIÈRE :

9 Ça c'est...

10 Me DENIS GALLANT :

11 Pardon?

12 MADAME LA GREFFIÈRE :

13 33NP-388?

14 Me DENIS GALLANT :

15 Oui. Donc, c'est ce qu'on appelle le courriel
16 d'Isabelle Thibault en date du vingt-sept (27) juin
17 deux mille six (2006). Alors, qui... Vous pouvez
18 mettre entre parenthèses bordereaux. Donc, l'envoi
19 des bordereaux. Le prochain document va être à
20 l'onglet 6.

21 MADAME LA GREFFIÈRE :

22 Vous allez le produire sous 389?

23 Me DENIS GALLANT :

24 Je vais le produire sous 89, on appelle ça le
25 résumé des coûts associés au développement du site

1 Contrecoeur.

2

3 33NP-389 : Résumé des coûts associés au
4 développement du Site Contrecoeur

5

6 Et il est daté... Vous pouvez aller à la dernière
7 page, il est signé... Allez à la dernière page,
8 Madame Blanchette. Juste, je veux avoir les
9 signatures. Alors il est préparé par Isabelle
10 Thibault, ingénieure junior, signé par elle, et
11 approuvé par René Séguin, ingénieur.

12 Q. [297] Ce document-là, je vais m'y attarder plus
13 longuement. Ce document-là n'a pas été envoyé par
14 courriel. Êtes-vous en mesure... Dans un premier
15 temps, est-ce que... Revenez à la première page, si
16 vous reconnaissez ce document-là?

17 R. Oui, absolument. Absolument. Ça c'est le résumé,
18 dans le fond, des cent treize (113) pages de
19 tantôt, là, un coup qu'on concilie tout ça
20 ensemble, qu'on a validé les estimés, on regroupe
21 ça. Parce que dans le fond, pour l'appel d'offres,
22 on nous avait demandé seulement le résumé comme
23 tel, parce que ça ne servait à rien que
24 l'entrepreneur ait toutes les informations
25 détaillées. Ça fait que c'était le résumé qui se

1 retrouvait sur deux pages, si je ne m'abuse, deux
2 ou trois pages.

3 Q. [298] Ce qui est important, le document qu'on
4 dépose en a une, deux, trois, quatre, cinq pages,
5 il va être émis le cinq (5) juillet deux mille six
6 (2006) et révisé le dix-huit (18) septembre deux
7 mille dix (2006). Êtes-vous en mesure de nous
8 parler de ce document-là et de quelle manière il
9 s'est retrouvé dans les mains de F. Catania?

10 R. O.K. Donc comme je le disais, ça représente le
11 résumé de toutes nos estimations et ça inclut même,
12 dans le fond, les coûts du projet dans son
13 ensemble. Je ne sais pas si on va pouvoir
14 avancer...

15 Q. [299] Oui, allez-y. Alors vous avez le résumé, les
16 infrastructures...

17 R. Le résumé, les infrastructures.

18 Q. [300] ... municipales.

19 R. C'est ça. On y ajoutait également, pour un coût de
20 projet global les coûts d'honoraires
21 professionnels, les coûts reliés au contrôle des
22 matériaux, bon, le boulevard Contrecoeur, les
23 différents services comme je vous l'expliquais, les
24 honoraires professionnels.

25 Q. [301] Et à la prochaine page?

1 R. Donc les autres rues parce qu'on avait séparé les
2 rues principales des autres rues, les rues que je
3 vous disais tantôt, secteurs A, B, C avec un paquet
4 de rues, avec tous les services, incluant les
5 honoraires professionnels et le contrôle des
6 matériaux.

7 Q. [302] L'autre page?

8 R. Et également les coûts associés à l'état du site
9 qui comprenaient les coûts reliés à la
10 décontamination. Donc toute la partie qui touche le
11 contrôle des matériaux et la décontamination, c'est
12 le volet qui a été estimé par notre sous-traitant
13 Dessau. Donc les coûts reliés à la caractérisation
14 complémentaire du site et l'évaluation des coûts de
15 décontamination, si vous remontez un petit peu, je
16 reviendrai sur le premier point après, qui
17 arrivaient à dix millions sept cent mille
18 (10 700 000 \$), dix millions sept cent mille
19 (10 700 000 \$) pour la décontamination.

20 Q. [303] Et ensuite de ça il y a protection des
21 bâtiments contre la vibration, on rajoute un trois
22 millions (3 M\$) puis on a...

23 R. Ça, c'était dans la construction de tous les
24 bâtiments ils devaient être protégés davantage au
25 niveau des bases, des fondations de béton, parce

1 qu'à cause du dynamitage qui se fait juste à côté
2 dans la carrière Lafarge, il fallait faire des
3 précautions pour tous les bâtiments qui ont été
4 construits donc il y a plus d'armature qui a été
5 mise dans les fondations pour être sûr que les
6 vibrations ne viennent pas faire des fissures, ça
7 fait qu'on avait évalué les coûts reliés à la
8 vibration causée par le dynamitage voisin et
9 l'autre élément c'était le premier, Maître
10 Gallant...

11 Q. [304] La construction d'un talus acoustique?

12 R. C'est ça, ça c'est un autre élément qui a été fait
13 justement pour la question du bruit par rapport au
14 dynamitage dans la carrière Lafarge, il y avait un
15 talus acoustique qui avait été construit donc
16 l'évaluation. C'est pour ça qu'on appelait ça les
17 coûts associés à l'état du site.

18 Q. [305] Parfait. Parce qu'on a parlé, on a déjà parlé
19 d'un coût, puis c'est important de le préciser, un
20 coût relié à la décontamination de quatorze
21 millions cent vingt-cinq mille sept cents
22 (14 125 700 \$), ce n'est pas exact là.

23 R. Non.

24 Q. [306] Le coût de la décontamination est plus de
25 l'ordre de dix millions...

1 R. Dix millions sept cent mille (10 700 000 \$), c'est
2 ça.

3 Q. [307] ... sept cent mille (10 700 000 \$). Bon. On
4 va aller à la dernière page, juste pour que vous
5 puissiez l'expliquer puis ensuite de ça...

6 R. Ça fait que...

7 Q. [308] Bon, Madame, revenez...

8 R. On avait le résumé.

9 Q. [309] C'est ça.

10 R. Les infrastructures, les coûts associés à l'état du
11 site, les autres coûts, peut-être trois là, juste
12 voir...

13 Q. [310] Revenez une page avant.

14 R. S'il vous plaît.

15 Q. [311] Un coût de sept cent soixante-dix-sept mille
16 quatre cents (777 400 \$) dans « Autres coûts ».

17 R. Plan de cadastre et arpentage évidemment qui
18 étaient requis et les coûts de raccordement à
19 Hydro-Québec qui étaient des coûts particuliers à
20 cet égard-là donc c'était les coûts, les autres
21 coûts qui étaient reliés à la finalisation du
22 projet avant le début du projet proprement dit par
23 un promoteur.

24 Q. [312] Parfait. Allons à la dernière page
25 maintenant. Vous faites la somme des trois.

1 R. C'est ça.

2 Q. [313] C'est-à-dire que vous faites la somme des
3 infrastructures municipales au montant de trente-
4 trois millions sept cent vingt-quatre mille quatre
5 cent quatre-vingt-douze dollars (33 724 492 \$) plus
6 le coût associé à l'état du site, incluant la
7 décontamination et la construction d'un, voyons,
8 j'ai un blanc... du talus acoustique.

9 R. Du talus acoustique, c'est ça.

10 Q. [314] Et vous avez également d'autres coûts au
11 montant de sept cent soixante-dix sept mille quatre
12 cents (777 400 \$) pour un grand total de quarante-
13 neuf millions cent vingt-sept mille sept cent
14 quatre-vingt-douze (49 127 792 \$). Et ça, c'est un
15 document qui est pour votre cliente, à l'usage de
16 votre cliente, qui est la SHDM.

17 R. Exact.

18 Q. [315] Parfait.

19 R. On leur a effectivement envoyé.

20 Q. [316] Et votre cliente, vous lui... vous préparez
21 ce résumé des coûts associés au développement du
22 site Contrecoeur, en voulant dire « regarde là,
23 c'est ça que ça va coûter là pour les
24 infrastructures, les coûts associés à l'état du
25 site, plus les autres coûts là. Pour faire une

1 bonne évaluation, on est un peu en deçà de
2 cinquante millions (50 M\$) ».

3 R. Exact.

4 Q. [317] Exact. Parfait.

5 R. Et ces coûts-là avaient été... lors de nos réunions
6 techniques, à mesure qu'on avait des coûts plus à
7 jour, on informait monsieur Fillion et monsieur
8 Gauthier à mesure de ces réunions-là pour se
9 préparer en vue de la suite là du dossier. Peut-
10 être juste vous noter ici là en bas...

11 Q. [318] Oui.

12 R. ... l'aménagement du parc est exclu du coût total
13 du projet.

14 Q. [319] Parfait.

15 R. Parce que, ça, c'étaient des discussions qu'il
16 restait à faire avec l'arrondissement, à savoir qui
17 était pour payer pour l'aménagement de parc parce
18 que c'était plus pour l'arrondissement là.

19 Q. [320] Oui. Puis ça, on y verra, on viendra à ça,
20 qu'est-ce qui relève de l'arrondissement, qu'est-ce
21 qui relève... qu'est-ce qui relève également du
22 comité exécutif...

23 R. D'accord.

24 Q. [321] ... qu'est-ce qui relève de la SHDM. Il y a
25 beaucoup de joueurs en présence. C'est exact?

1 R. Oui.

2 Q. [322] Je reviens à ce que je vous ai dit tantôt,
3 ça, c'est un mandat que votre cliente, la SHDM,
4 vous confie...

5 R. Oui.

6 Q. [323] ... de faire l'estimé des coûts. Et là-dessus
7 vous avez sous-contracté à une filiale de Dessau.

8 R. Tout le volet décontamination...

9 Q. [324] Décontamination.

10 R. ... étude géotechnique, contrôle des matériaux.

11 Q. [325] Bon. Parfait. Ce document-là... ce document-
12 là a été remis à monsieur... a été remis, pas à
13 monsieur Catania, à des représentants de F. Catania
14 dans quelles circonstances et par qui?

15 R. En fait, au moment où le document a été complété,
16 même s'il y avait eu des échanges durant la
17 préparation des estimations, donc il était au fait,
18 le document final de présentation - parce que c'est
19 ce document-là qui a été joint à l'appel d'offres
20 de qualification par la suite. Et vous remontez,
21 Maître Gallant, juste pour...

22 Q. [326] Oui. Allez à quelle page?

23 R. Non, non, juste la fin là.

24 Q. [327] Allez à la fin du document...

25 R. Juste à la fin.

1 Q. [328] ... après les signatures...

2 R. O.K. C'est bon.

3 Q. [329] ... dans le fond.

4 R. Juste là, ça va être correct, je vais vous
5 expliquer d'autres choses.

6 Q. [330] Oui, allez-y.

7 R. Alors, donc au moment où on l'a produit, on l'a
8 envoyé à notre représentant, donc le maître-
9 d'oeuvre, c'est-à-dire Daniel Gauthier, ça fait
10 qu'on lui a envoyé... je lui ai envoyé le format...
11 de mémoire, madame Thibault lui aurait envoyé le
12 format électronique à lui, mais on lui a envoyé
13 aussi en format papier pour que lui puisse
14 l'intégrer, un format électronique, dans ses
15 documents d'appel d'offres. Mais, on avait
16 également préparé une copie papier et on m'avait
17 demandé, dans la continuité des échanges qu'on
18 avait avec F. Catania, qu'il puisse avoir la
19 version finale du document. Et finalement, c'est un
20 commissionnaire qui est venu chercher le document à
21 notre bureau, la version papier, mais qu'il avait
22 déjà eu dans les échanges, mais c'était la version
23 finale papier qu'il a reçu tout de suite le dix-
24 huit (18) ou le dix-neuf (19) septembre là.

25 Q. [331] Bon. Et ce document-là, Monsieur Lalonde, il

1 y a d'autres documents que, moi, j'ai préparés qui
2 résultent de perquisitions faites par l'escouade
3 Marteau. Ce document-là, est-ce que c'est vous qui
4 l'avez remis volontairement aux policiers?

5 R. Oui, oui. Lorsque j'avais eu une... oui,
6 effectivement, c'est moi qui leur avais remis là et
7 ça faisait partie des documents qui avaient été...
8 qui avaient été échangés dans nos discussions là.

9 Q. [332] Parfait.

10 R. Et ce que je voulais vous dire, ici...

11 Q. [333] Oui.

12 R. ... vous voyez « émis le cinq (5) juillet »...

13 Q. [334] Oui.

14 R. ... par rapport au dix-huit (18) septembre. Ce qui
15 est arrivé, c'est que dans la première version il y
16 avait comme un tracé de rue qui était fait, puis
17 finalement il avait été décidé, avec le donneur
18 d'ouvrage de changer le tracé de rue, donc ça
19 changeait l'estimation, ça fait qu'il y avait eu
20 une révision de faite. Et puis au moment où on
21 était prêt à l'émettre en septembre, René Séguin
22 était en vacances. Ça fait que quand est venu le
23 temps d'émettre le document, j'ai signé pour lui
24 pour envoyer le document en bonne et due forme.

25 Q. [335] Parfait. On l'avait coté sous quel numéro,

1 Madame la Greffière?

2 LA GREFFIÈRE :

3 389.

4 Me DENIS GALLANT :

5 389. Alors, je vais revenir ensuite sur des
6 échanges de courriels.

7 Q. [336] Alors, nous allons maintenant aller à
8 l'onglet 4, c'est un extrait de l'ordinateur
9 électronique de... pour l'instant, je vais revenir
10 avec... avant de faire la proposition là, je suis
11 pas mal sûr que c'est l'agenda électronique de
12 Paolo Catania, mais je... pour l'instant, je vais
13 dire « d'un des représentants de Catania. Lundi, je
14 ferai la précision. Et ce qu'on dit, c'est qu'en
15 date du treize (13) novembre deux mille six (2006),
16 à trois heures (15 h), il y a une rencontre au
17 bureau Séguin Experts-Conseils, il y a trois
18 participants qui sont Patrice Pascal, Pascal
19 Patrice plutôt, Pasquale Fedele et André Fortin.
20 Alors, vous souvenez-vous de cette réunion-là?

21 R. Personnellement, non.

22 Q. [337] Non. On a parlé, on a parlé d'André Fortin,
23 on a parlé de Pasquale Fedele qui étaient chez F.
24 Catania. Pascal Patrice, c'est qui pour vous?

25 R. Bien c'était un des représentants de F. Catania qui

1 lui, je pense, s'occupait du volet environnemental,
2 à ce moment-là.

3 Q. [338] Parfait.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Vous allez le coter.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. [339] Oui, je vais la coter sous 390. Alors, copie
8 d'agenda électronique.

9

10 33NP-390 : Rencontre René Séguin 13 novembre 2006
11 (extrait agenda électronique)

12

13 Q. [340] Je vais mettre un terme, parce que, là, on
14 est rendu au mois de novembre deux mille six
15 (2006). Je vais, on va parler maintenant de l'appel
16 de qualifications puis de l'appel d'offres parce
17 qu'on est dans ces délais-là. D'accord.

18 GGBB qui est la firme qui a été mandatée
19 par la SHDM qui est une firme d'urbanisme est
20 mandatée justement pour confectionner, élaborer et
21 gérer l'appel de qualifications et l'appel
22 d'offres...

23 R. Hum, hum.

24 Q. [341] ... pour les entrepreneurs. Ça vous étiez au
25 courant?

1 R. Oui.

2 Q. [342] Parfait. Qui étaient les principales
3 personnes concernées chez GGBB dans le cas du
4 Faubourg Contrecoeur?

5 R. C'est Daniel Gauthier qui était celui avec qui on a
6 toujours eu nos réunions.

7 Q. [343] Je vais vous montrer maintenant un document
8 qui a déjà été déposé en preuve sous, c'est la
9 liste du 357C, sous 29P-316. Peut-être juste
10 grossir un petit peu, là. Je vous réfère, je vous
11 réfère déjà à la date du deux mille six, novembre,
12 vingt-quatre (2006-11-24), vingt-quatre (24)
13 novembre deux mille six (2006). Peut-être grossir
14 un petit peu si vous pouvez.

15 Alors, le membre étant Paolo Catania, il y
16 a une rencontre entre ce dernier, à : d'inscrite,
17 là, Pasquale Fedele, André Fortin, Daniel Gauthier,
18 Bernard Trépanier. Un petit peu plus loin, là, je
19 vais y arriver avec vous, mais vous allez commencer
20 à être présent à ces rencontres-là. D'accord?

21 R. Hum, hum.

22 Q. [344] Peut-être juste nous dire, là, là, on connaît
23 Pasquale Fedele, on connaît André Fortin, on
24 connaît Daniel Gauthier. Bernard Trépanier, là,
25 votre connaissance personnelle, est-il ingénieur?

1 R. Non, pas à ma connaissance.

2 Q. [345] Est-il urbaniste?

3 R. Pas à ma connaissance, non plus.

4 Q. [346] Travaille-t-il pour la SHDM?

5 R. Non plus.

6 Q. [347] Était-il le représentant de Martial Fillion?

7 R. Je ne pense pas, mais je sais qu'il était en
8 contact assez étroit avec lui.

9 Q. [348] Bernard Trépanier, nous allons, on va faire
10 plusieurs rencontres, là, quand je vous montre
11 cette rencontre-là, est-ce que vous êtes en mesure
12 de la qualifier comme une rencontre technique sur
13 Faubourg Contrecoeur?

14 R. Bien je dirais plutôt que c'est une rencontre avant
15 l'appel d'offres.

16 Q. [349] Oui?

17 R. Moi je n'étais pas là et je n'étais pas intervenant
18 dans la préparation des termes de référence finale.
19 J'avais fourni mes estimés à l'automne. Donc, c'est
20 probablement une rencontre de discussion entre eux
21 sur la suite avant l'appel d'offres.

22 Q. [350] O.K. Toutes les rencontres qu'il va y avoir
23 lieu après, ça c'est une des premières. L'appel
24 d'offres, là, je vais les dates, là, ça va être au
25 mois de décembre. Finalement, l'appel d'offres va

1 être remporté par monsieur Catania sur Marton le
2 quinze (15) décembre deux mille six (2006). Toutes
3 les autres rencontres, Bernard Trépanier va être
4 présent. Vous allez être présent à ces rencontres-
5 là?

6 R. Hum, hum.

7 Q. [351] Je vais devancer un peu puis on va revenir
8 après ça dans le temps. Mais pour bien comprendre
9 mon propos, nous allons aller au vingt-neuf (29)
10 janvier, donc sur la deuxième page. Il y a de
11 présent Paolo Catania, Martial Fillion, André
12 Gauthier, André Fortin, il va y avoir monsieur
13 Gauthier, monsieur Lalonde vous allez être là
14 présent, et Bernard Trépanier. Il y a deux autres
15 personnes qui sont présentes, je ne veux pas avoir
16 leurs noms parce qu'ils ne sont pas reliés au
17 domaine de la construction.

18 R. Hum, hum.

19 Q. [352] Mais peut-être juste nous dire pas c'était
20 qui mais quelles fonctions ces personnes-là
21 occupaient?

22 R. En fait ça, c'était, suite à l'octroi de contrat
23 qui avait été fait à F. Catania, c'était dans le
24 fond la première réunion de démarrage pour lancer
25 le projet. Et donc les intervenants étaient

1 présents et il y avait aussi un volet communication
2 qui était important d'avoir comme encadrement dans
3 le projet parce qu'un projet avec des logements
4 sociaux à un moment donné il faut lancer le projet,
5 il y a des annonces, ça fait qu'il y a un volet
6 communication important lorsqu'il y a des logements
7 sociaux.

8 Q. [353] Donc c'est des gens d'une firme de
9 communication?

10 R. Exact.

11 Q. [354] Parfait. Les deux?

12 R. Les deux.

13 Q. [355] Donc il y a un besoin pour eux.

14 R. Absolument.

15 Q. [356] Il y a un besoin pour eux.

16 R. Absolument parce que le projet a nécessité à bien
17 des moments des plans de communication, des
18 annonces de l'avancement du projet. Je vous avais
19 mentionné qu'il y avait eu une annonce officielle
20 faite par le maire monsieur Maciocia alors tout ça,
21 c'était dans la continuité du plan de communication
22 pour annoncer que ce projet-là allait de l'avant,
23 partait puis enfin c'était lancé.

24 Q. [357] Parfait. Vous êtes présent pourquoi vous à ce
25 moment-là? Est-ce qu'on a besoin encore de vous? Il

1 me semble que vous avez été là de façon
2 préliminaire, l'appel d'offres a eu lieu là.

3 R. Disons qu'à partir du moment où on a complété nos
4 estimations, nous, notre mandat était complété
5 jusqu'à temps que le dossier suive son cours avec
6 les appels de qualification et tout ça et nous on
7 avait fait les plans et devis mais très, très
8 préliminaires, les estimations et tout ça. Donc, la
9 suite du dossier c'était le volet dans le fond le
10 plus intéressant pour nous donc la réalisation des
11 plans et devis et de la surveillance des travaux
12 mais, à ce moment-là, c'était le promoteur. Ça fait
13 que c'est sûr que moi, au moment où j'ai eu la
14 confirmation que F. Catania avait été choisi, j'ai
15 rencontré immédiatement Paolo Catania pour dire
16 « Regarde, on était là dans les préliminaires, on a
17 travaillé ensemble, ça fait que j'imagine qu'on va
18 pouvoir continuer à travailler ensemble. » et,
19 évidemment, ça n'a pas été tellement compliqué
20 qu'on a dit « O.K. On continue à travailler
21 ensemble. ».

22 Q. [358] O.K. Mais avant d'en arriver là puis encore
23 là, un peu ce que je vous posais tantôt, il y a
24 peut-être des choses qui ne se passent pas comme
25 d'habitude. Je vous donne des dates : novembre deux

1 mille six (2006), premier (1) novembre deux mille
2 six (2006) il y a deux entreprises qui vont être
3 qualifiées. Il y a eu une appel de qualification,
4 je vais faire ça simple, qui sont Marton et F.
5 Catania. Le treize (13) novembre deux mille six
6 (2006) le document d'appel d'offres Faubourg
7 Contrecoeur va être publié. Le six (6) décembre va
8 être la date limite du dépôt des soumissions Marton
9 et Construction F. Catania. Vous êtes d'accord avec
10 moi que le six (6) décembre, la date limite entre
11 la publication de l'appel d'offres puis la date
12 limite, il n'y a pas beaucoup de temps.

13 R. Hum, hum.

14 Q. [359] Mais ils ont, Catania a beaucoup, beaucoup
15 d'information. Vous êtes d'accord avec moi?

16 R. Absolument.

17 Q. [360] Quinze (15) décembre, le comité de sélection
18 pour le Faubourg Contrecoeur retient la soumission
19 de Construction F. Catania étant la plus
20 avantageuse. Parfait.

21 R. Hum, hum.

22 Q. [361] Et le vingt et un (21) mars deux mille sept
23 (2007) le conseil d'administration de la SHDM va
24 approuver le choix de Construction F. Catania pour
25 le Faubourg Contrecoeur. Là, on est le vingt-neuf

1 (29) janvier. D'expérience, vous là, par exemple,
2 dans vos contrats avec la ville, quand un
3 entrepreneur remporte la soumission, le contrat,
4 lui est pas octroyé la même journée? Il y a un
5 processus.

6 R. Il y a des délais. Il y a des délais.

7 Q. [362] Il y a un processus. Il faut qu'il y ait une
8 résolution soit du Comité exécutif, soit du conseil
9 d'arrondissement. Exact?

10 R. Absolument.

11 Q. [363] Donc on peut tracer un parallèle ici. C'est-
12 à-dire il y a un appel d'offres qui a été remporté.

13 R. Absolument.

14 Q. [364] ... mais il n'y a pas de décision qui est
15 prise encore. Dans un dossier, si je fais le
16 parallèle avec la Ville, est-ce que vous auriez
17 commencé tout de suite à travailler avec tout ce
18 beau monde-là avant que le dossier soit vraiment
19 octroyé par le Conseil de Ville?

20 R. Bien, règle générale, lorsque la Ville nous
21 appelait, c'est parce que toutes les modalités
22 administratives avaient été complétées, puis ils
23 nous disaient : « On commence le projet ». Règle
24 générale, à Montréal, c'est comme ça. Mais
25 normalement lorsque ça arrivait, c'est parce que

1 les résolutions avaient eu cours et les dossiers
2 avaient été sanctionnés. Dans ce cas-ci, c'est un
3 peu la même chose, dans le sens que « bon, voici.
4 F. Catania a gagné le projet, on commence ». Je
5 n'ai jamais su à ce moment-là que le conseil
6 d'administration n'avait pas...

7 Q. [365] Vous, vous ne le saviez pas.

8 R. Non. Non. Moi, c'était « go, on commence ».

9 Q. [366] Si je vous dis effectivement ce que Martial
10 Fillion vous disait « go, on commence », pour vous,
11 c'était assez?

12 R. Bien...

13 Q. [367] Vous n'aviez pas besoin d'autre chose?

14 R. ... j'imagine que le donneur d'ouvrage s'assure que
15 tout ce qu'il a besoin comme autorisation, il les a
16 obtenus. S'il nous dit « go, on commence », puis on
17 se rencontre, puis les premières réunions ont
18 commencé en janvier, pour moi, c'était comme acquis
19 là.

20 Q. [368] Pour vous, c'était acquis là.

21 R. Et habituellement, même dans les villes où on nous
22 dit « go, les résolutions sont passées », des fois
23 on commence et, la résolution, on la reçoit un mois
24 plus tard, sanctionnée avant. Ça fait que c'était
25 comme quelque chose de normal de dire « go, on

1 commence ».

2 Q. [369] Sauf que mon point ici, c'est que vous ne le
3 saviez pas là.

4 R. Non, non.

5 Q. [370] Qu'il n'y avait pas d'autorisation du conseil
6 d'administration.

7 R. Non.

8 Q. [371] Parfait.

9 R. Nous autres, on commençait.

10 Q. [372] Vous là, vous commencez.

11 R. C'est ça.

12 Q. [373] Et ce que je comprends, vous, vous vouliez
13 avoir des contrats.

14 R. Absolument.

15 Q. [374] O.K. Bon. Alors, quand on nomme tous ces
16 gens-là, donc là on est au vingt-neuf (29) janvier
17 et c'est la première fois que vous êtes là. Je vous
18 en ai montré une au mois de novembre dont vous
19 n'êtes pas là, mais les mêmes joueurs sont
20 présents. Et je vous faisais... je vous demandais :
21 Bernard Trépanier, est-ce qu'il y a quelqu'un à un
22 moment donné qui vous a expliqué « qu'est-ce qu'il
23 fait ici lui? »? « Qu'est-ce qu'il fait ici? »?

24 R. Bernard Trépanier... écoutez, il était le bras
25 droit de Frank Zampino, tout simplement, puis

1 c'étaient les... c'est lui qui était au fait de...
2 et qui tenait contact avec monsieur Zampino. Donc,
3 lorsqu'il était aux réunions, il en était son
4 porte-parole s'il y avait des choses importantes ou
5 il lui rapportait des faits, tout simplement.

6 Q. [375] Est-ce que, selon vous, dans le cas du
7 Faubourg Contrecoeur, ils ont importé la manière de
8 faire pour les contrats spéciaux là, les contrats
9 d'infrastructure dont vous nous avez parlé, à
10 savoir ceux qui décidaient, c'était monsieur
11 Zampino et monsieur Trépanier?

12 R. Bien, à partir du moment où, moi, j'ai eu
13 l'information lors d'un cocktail que, bon, il était
14 pressenti, puis c'était la bonne personne, moi,
15 c'était comme... c'était comme compris qu'il
16 était... il était pressenti pour faire le travail.
17 Maintenant, il y a tout un processus, il y a une
18 partie du processus où on a travaillé ensemble. La
19 suite du processus, à partir du mois de septembre,
20 là je n'y étais pas, mais il y a eu un processus de
21 qualification. Mais, à partir du moment où il a été
22 choisi, c'était comme la continuité de ce qui avait
23 déjà été annoncé là.

24 Q. [376] O.K. Mais, je cherche juste à comprendre là.
25 À un moment donné, on va aller un petit peu plus

1 loin, ces réunions-là vont avoir lieu de façon là,
2 je vous dirais, petit déjeuner aux deux semaines.

3 R. Exactement, des réunions techniques aux deux
4 semaines quand le chantier était commencé, quand le
5 projet était commencé.

6 Q. [377] Et on ne les verra possiblement pas
7 aujourd'hui, mais lundi matin, va s'ajouter
8 également Rosaire Sauriol.

9 R. Lundi matin ou...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Demain peut-être!

12 Me DENIS GALLANT :

13 Mon Dieu, vous avez raison. J'étais plus loin là.

14 Demain matin, sans faute.

15 Q. [378] Alors, demain matin... Oui, je ne vous ferai
16 pas ça. Demain matin, je vous... Bon. J'ai perdu le
17 fil. Alors...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Les réunions techniques et des petits déjeuners.

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Je vais vous donner une occasion de réfléchir.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Oui. Allez-y.

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. [379] Bon. Vous avez su au printemps deux mille six

1 (2006), par une phrase de monsieur Zampino, qu'à
2 l'effet que F. Catania, c'est un beau projet pour
3 lui. Au 357C, vous avez un lunch le cinq (5) avril
4 avec monsieur Catania, on vous voit dans la liste,
5 à la page 1. Je ne sais pas si vous voyez ça à
6 l'écran là.

7 R. Oui.

8 Q. [380] On est en avril deux mille cinq (2005) là.
9 Est-ce que monsieur Catania vous confirme
10 qu'effectivement que c'est lui qui va l'avoir le
11 projet du Faubourg Contrecoeur à cette première
12 rencontre-là?

13 R. Écoutez, ça fait quand même plusieurs années. Ce
14 que je sais, c'est qu'on a... on se rencontrait une
15 fois à l'occasion là parce qu'on a travaillé
16 ensemble dans d'autres dossiers que j'ai faits.

17 Q. [381] Est-ce que vous avez des dossiers avec
18 monsieur Catania...

19 R. Oui.

20 Q. [382] ... dans d'autres projets?

21 R. Je ne me souviens pas dans cette année-là si on en
22 faisait, mais c'est déjà arrivé qu'on a fait des
23 dossiers avec F. Catania, effectivement, comme je
24 l'ai... je l'ai témoigné. Et à cette rencontre-là,
25 ça fait quand même longtemps, mais, bref, on a

1 discuté de différents projets et il est fort
2 probable qu'on ait parlé du projet Contrecoeur
3 également parce que j'étais déjà en train de
4 travailler dessus, puis c'était comme...

5 Q. [383] Et vous aviez entendu par monsieur Zampino à
6 l'effet que c'est un beau projet pour lui là.

7 R. Mais, monsieur Zampino, lui, la rencontre avait eu
8 lieu peut-être un peu après là, mais disons que
9 déjà... Il faut comprendre, quand il y a un projet
10 qui est annoncé, les gens, un peu comme moi j'ai
11 fait au départ, aussitôt qu'on sent qu'un projet
12 s'en vient, les gens commencent à dire : « Regarde,
13 tu travailles là-dessus, on aimerait ça
14 travailler. » Ça fait que déjà, les gens commencent
15 à lancer leur candidature.

16 Q. [384] Le document qu'on a regardé tout à l'heure,
17 le document à l'onglet... où vous avez des divers
18 coûts estimés, dont le coût de la
19 décontamination...

20 R. Oui.

21 Q. [385] ... que vous dites que vous avez remis à
22 monsieur, à l'entreprise Catania le dix-huit (18)
23 septembre ou le dix-neuf (19) septembre, bon, à ce
24 moment-là, dans les faits, là, on est rendu en
25 septembre, on dit, quand on regarde comment ça

1 fonctionne, c'est juste avant la qualification.

2 Est-ce que vous l'avez remis à d'autres
3 entreprises...

4 R. Non.

5 Q. [386] ... ou c'est le seul encart qui a pu avoir
6 ça?

7 R. C'est le seul.

8 Q. [387] Puis est-ce que vous savez si ce document-là,
9 à un moment donné, dans le processus, a été rendu
10 public, accessible aux autres soumissionnaires
11 potentiels?

12 R. Absolument. C'était le document qui a été joint
13 dans les documents d'appel d'offres.

14 Q. [388] O.K.

15 R. Dès le départ. Nous on les a envoyés, puis c'est ce
16 document-là qui a été inséré dans les termes de
17 référence. Donc, tous les entrepreneurs, ou tous
18 les soumissionnaires en avaient... en ont pris
19 possession.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. [389] Donc, ceux qui sont allés chercher les
22 documents d'appel d'offres...

23 R. L'estimé était là.

24 Q. [390] ... les avaient?

25 R. Exact.

1 Q. [391] Et ça, ils les ont eus à l'automne, ils les
2 ont eus à l'automne deux mille six (2006). Ceci
3 étant dit, peut-être juste revenir sur le tableau,
4 puis, pour compléter ce que monsieur Lachance vous
5 disait, c'est un monsieur, monsieur Catania, je
6 vous ai déjà posé la question, c'est une personne
7 que vous connaissiez?

8 R. Oui. Oui.

9 Q. [392] Vous aviez des travaux avec... Vous
10 faisiez...

11 R. Des projets ensemble.

12 Q. [393] Vous exécutiez des projets ensemble, et
13 monsieur le commissaire Lachance vous a parlé d'une
14 réunion le cinq (5) avril. Il y en a une le vingt-
15 neuf (29) novembre deux mille cinq (2005), et dans
16 laquelle il y a quatre personnes. Et il y a
17 monsieur Paolo Catania, il y a Frank Catania qui
18 est le père, donc le fondateur de F. Catania, il y
19 a vous et il y a votre associé, monsieur René
20 Séguin. C'est le vingt-neuf (29) novembre.

21 R. Deux mille six (2006)?

22 Q. [394] Deux mille cinq (2005).

23 R. Deux mille cinq (2005), excusez. Parce que je
24 n'étais pas...

25 Q. [395] Deux mille cinq (2005). Non. Première page.

1 R. Je ne l'ai pas. O.K. C'est ça. Mais ça, de mémoire,
2 évidemment, on connaissait Frank Catania depuis
3 longtemps parce que c'était à l'époque, même, de
4 Catcan, avant que les deux entreprises se séparent.
5 Et René Séguin, qui était plus âgé que moi,
6 connaissait bien Frank Catania, ça fait que c'était
7 plus un dîner de courtoisie avant Noël, où il avait
8 invité René Séguin, parce que René Séguin ne
9 faisait pas beaucoup de développement des affaires
10 proprement dit. Ça fait que ça a été un dîner au
11 Club 357, René n'avait jamais vu le club, il dit
12 « On a une occasion de se rencontrer », puis on
13 avait discuté ensemble.

14 Est-ce que, durant ce dîner-là, on a jasé
15 un peu du site Contrecoeur, là, je ne m'en souviens
16 pas, mais chose certaine, on a dû discuter de
17 beaucoup de choses.

18 Q. [396] Sauf que si je m'en vais le vingt-trois (23)
19 janvier deux mille six (2006), avec le témoignage
20 que vous venez de rendre, c'est-à-dire, là, vous
21 êtes en plein dedans, là. C'est-à-dire, vous, vous
22 êtes... Vous avez les contrats de la SHDM pour
23 évaluer les coûts...

24 R. Oui.

25 Q. [397] ... des infrastructures.

1 R. Oui. Oui. Oui. Oui.

2 Q. [398] Donc, le vingt-trois (23) janvier deux mille
3 six (2006), est-il possible que cette rencontre-là
4 avait pour but de discuter du projet Faubourg
5 Contrecoeur?

6 R. De ça, et probablement de d'autres choses entre
7 autres, là.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [399] Mais c'est la même chose que vous venez de
10 nous dire avec la... au commissaire Lachance. Du
11 cinq (5) avril deux mille cinq (2005), votre
12 rencontre que vous avez eue avec Paolo Catania.

13 R. Il est possible qu'il m'ait parlé de ce projet-là
14 qui s'en venait. Il avait été annoncé.

15 Q. [400] O.K.

16 R. C'est dans ce sens-là.

17 Q. [401] Alors ça voudrait donc dire, à ce moment-là,
18 que ça c'est le cinq (5) avril deux mille cinq
19 (2005), alors que vous, vous aviez eu le contrat le
20 trois (3) février deux mille cinq (2005).

21 R. Exact.

22 Q. [402] Et que les appels d'offres ont lieu...
23 L'appel d'offres est publié le treize (13) novembre
24 deux mille six (2006), et que Les Constructions F.
25 Catania ont été retenues le quinze (15) décembre

1 deux mille six (2006), ce qui veut donc dire un an
2 et demi avant...

3 R. Hum, hum.

4 Q. [403] ... vous aviez eu une conversation à ce
5 sujet-là.

6 R. Oui oui. Comme je l'expliquais, à partir du moment
7 où on convoite un projet, on en parle le plus tôt
8 possible, puis à un moment donné ça devient... On
9 en parle à chaque fois qu'on se voit, là, tu sais?
10 Ça peut ressembler à ça à certains moments.

11 Q. [404] Mais... Oui mais vous en avez parlé seulement
12 avec Catania.

13 R. C'est fort possible. Mais ça date quand même de
14 huit ans, là.

15 Q. [405] O.K.

16 R. Cet événement-là.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. [406] Mais ma question, moi, au niveau du vingt-
19 trois (23) janvier deux mille six (2006), là c'est
20 à partir de ce moment-là où vous vous êtes
21 vraiment, vous avez vraiment le mandat, là.

22 R. On est... On est plus dans l'action.

23 Q. [407] Vous êtes dedans, là.

24 R. On est plus dans l'action. Effectivement.

25 Q. [408] Vous êtes dans l'action, là.

1 R. Oui.

2 Q. [409] Donc, ma question, c'est qu'il est fort
3 probable ou possible qu'il y ait eu ces
4 discussions-là. Parfait. Je vais terminer là-
5 dessus. Je vais déposer certains documents. Je vais
6 continuer, là. Alors on va aller à l'onglet 5, qui
7 est un courriel envoyé de Martin Daoust à Claude
8 Marcotte de chez Dessau Soprin, copie conforme à
9 Pascal Patrice, à madame Thibault du Groupe Séguin
10 et à Paolo Catania et on appelle ça - Cubage sol
11 boulevard Contrecoeur, en date du quatre (4)
12 décembre deux mille six (2006). Donc, il n'est même
13 pas, il est qualifié, mais il n'est même pas, il
14 n'est même pas retenu comme soumissionnaire.

15 Et bonjour, le volume de terre, pas le
16 roc, que comprend la terre
17 d'excavation de rue et la partie
18 supérieure des tranchées est estimé à
19 douze mille (12 000) mètres cubes pour
20 le premier tronçon du boulevard
21 Contrecoeur. Bonne journée.

22 Ça c'est assez précis comme information. Là, là, on
23 est rendu même avant, là, on est quasiment dans
24 l'exécution, là?

25 R. Écoutez, ces dates-là me sont familières, parce que

1 précisément le trois (3) décembre deux mille six
2 (2006) il y avait eu du verglas, je m'étais cassé
3 la jambe gauche, ça fait que j'ai comme tombé au
4 champ de bataille comme dit l'expression. Ça fait
5 que j'ai été opéré le lendemain, puis j'ai été chez
6 moi jusqu'au neuf (9) janvier deux mille sept
7 (2007).

8 Ce qui se fait que ce qui s'est passé dans
9 cette période-là au bureau, je ne suis pas très au
10 fait, mais chose certaine, Claude Marcotte c'est un
11 représentant de Dessau qui s'occupait du volet
12 décontamination et sur le site il y avait, il y
13 avait évidemment comme je l'avais expliqué des
14 matériaux secs qui avaient été entreposés, il y
15 avait des matériaux contaminés le long du pipeline,
16 puis il y en avait d'autres à d'autres endroits, ça
17 fait qu'il y avait eu des vérifications de faites.

18 Mais à certains endroits ça veut dire que
19 ça arrivait au-dessus des tranchées, ça fait qu'il
20 fallait établir les volumes de terre qui étaient
21 peut-être à traiter ou à sortir, même au-dessus des
22 tranchées. C'est pour ça qu'il y avait eu des
23 échanges à ce niveau-là. C'est ce que je comprends.

24 Q. [410] Et, à ce moment-là, quand on est, quand on
25 est le trois (3) décembre, le quatre (4) décembre

1 Q. [414] Et nous allons aller sur 392 qui est un
2 courriel de Paolo Catania et regardez, là, il est
3 en date du cinq (5) décembre et il est envoyé à
4 Claude Marcotte, copie conforme à Pascal Patrice,
5 Martin Daoust. Il est envoyé à Claude Marcotte et à
6 Pascal Patrice et en copie conforme à Martin
7 Daoust, à madame Thibault de chez Groupe Séguin, à
8 René Séguin et à André Fortin, - Cubage sol
9 boulevard Contrecoeur. Et ce qu'on comprend c'est
10 que déjà quand on va dans le coeur du courriel, on
11 a le message original de Claude Marcotte à Pascal
12 Patrice qui dit :

13 Après avoir regardé ça de plusieurs
14 angles, la solution la plus simple est
15 la suivante pour l'axe du boulevard
16 Contrecoeur.

17 Puis, là, on indique la manière de faire, ce n'est
18 pas tellement important pour notre propos. Mais la
19 réponse avec ça vient carrément de Paolo Catania :
20 « Je suis d'accord avec ça. Merci ». Et je répète
21 nous sommes le cinq (5) décembre deux mille six
22 (2006) ?

23 R. Exact. Puis, donc, Claude Marcotte qui représente
24 le volet décontamination et Pascal Patrice qui
25 représente le volet environnement chez F. Catania.

1 Donc, les deux personnes qui communiquent ensemble
2 sur le dossier. C'est monsieur Catania me semble
3 informé des échanges.

4

5 33NP-392 : Courriel Paolo Catania 5 décembre 2006
6 (Cubage sol Contrecoeur)

7

8 Q. [415] Prochain courriel qui va être en date du...
9 393. Toujours d'Isabelle Toupin, Martin Daoust.

10 R. Isabelle Thibault.

11 Q. [416] Isabelle Thibault à Martin Daoust pour le
12 site Contrecoeur, scénario 2B :

13 Bonjour Martin. Pour tes dossiers
14 voici le plan en couleurs du scénario
15 2B dont tu as copie. Les prochains
16 fichiers suivront sous peu.

17 Donc des échanges. Nous allons... et il est en date
18 du neuf (9) janvier deux mille sept (2007) à dix
19 heures quatre (10 h 04).

20 R. Neuf (9) janvier, oui, neuf (9) janvier deux mille
21 sept (2007), à ce moment-là, notre compréhension
22 c'est qu'il avait été choisi là, le quinze (15)
23 décembre.

24 Q. [417] Parfait.

25

1 33NP-393 : Courriel Isabelle Thibault du 9
2 janvier 2007 (scénario 2B)

3

4 Q. [418] Neuf (9) janvier toujours le prochain à dix-
5 sept heures quarante et une (17 h 41), un courriel
6 dans lequel Isabelle Thibault envoie à Martin
7 Daoust :

8 Voici en pièces jointes quelques
9 fichiers DWG du site Contrecoeur, tu y
10 trouveras les informations suivantes.

11 Et caetera. Donc, on donne toute l'information. Je
12 vais le coter. Oui?

13 R. Non, c'est parce qu'il n'est pas là, c'est celui du
14 neuf (9) janvier que j'ai encore, c'est ça.

15 Q. [419] Neuf (9) janvier deux mille sept (2007), là,
16 à dix-sept heures quarante et une (17 h 41)?

17 R. C'est ça. O.K.

18 Q. [420] Parfait. Alors, je suis rendu à quelle pièce.

19 LA GREFFIÈRE :

20 394.

21

22 33NP-394 : Courriel Isabelle Thibault du 9
23 janvier 2007 (plan général)

24

25 R. C'est parce qu'évidemment à partir du moment où

1 l'entrepreneur a, comme le promoteur, comme le feu
2 vert, c'est sûr que, là, lui il faut qu'il fasse
3 l'implantation sur le terrain, il faut qu'il fasse
4 ses cadastres, il faut qu'il ait des niveaux de
5 terrain. Ça fait que, là, on lui a fourni
6 l'information pour qu'on puisse travailler sur le
7 projet.

8 Q. [421] Parfait.

9 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

10 Q. [422] Juste peut-être revenir un peu avant, en
11 novembre lorsque le processus de qualifications
12 suit son cours et puis le choix, là. Vous, dans le
13 fond, vous n'avez jamais... vous ne vous êtes
14 jamais dit : « Bah, est-ce que Catania va vraiment
15 l'avoir? » Est-ce que vous vous êtes déjà posé la
16 question? On dit, oui, on présume qu'il va l'avoir,
17 va l'avoir, mais vous n'avez jamais dit à monsieur,
18 celui qui travaillait pour GGBB ou bien monsieur
19 Martial Fillion : « Bien écoutez, c'est-tu vraiment
20 organisé, c'est-tu vraiment sûr qu'il va l'avoir »
21 et eux de vous répondre : « Avec le comité de
22 sélection c'est organisé, il n'y aura pas de
23 problème, là ». Avez-vous déjà entendu un lien
24 quelconque avec le comité de sélection?

25 R. En fait, au moment où on faisait nos réunions

1 techniques au même titre où monsieur Fillion me
2 disait : « Bon, votre estimé ça va bien ». Il
3 parlait aussi à monsieur Gauthier en disant :
4 « Regarde, assure-toi que quand tu prépares tes
5 documents, tu coordonnes ça avec F. Catania ».
6 C'est le genre de choses que j'ai entendues. Mais
7 la suite au niveau, au niveau du comité de
8 sélection et tout ça, ça, je ne suis pas au fait.
9 C'est sûr que si le processus devait se rendre
10 jusqu'au bout, il fallait qu'il puisse le
11 coordonner en conséquence. Mais ça je n'ai pas.

12 Q. [423] Vous n'en avez jamais discuté avec eux de ça?

13 R. Non, non. Tout ce que, comme je vous ai dit, ils
14 m'ont dit :

15 Regarde, toi ton estimé est coordonné,
16 vous les envoyez, Daniel Gauthier fait
17 sa partie, assure-toi de coordonner
18 avec Catania les termes de référence
19 pour que ce soit, qu'il puisse les
20 rencontrer.

21 Et puis ça s'est fait d'une façon, O.K., on
22 s'assure de ça. Mais la suite après, il y a un
23 comité de sélection puis des documents qui sont
24 présentés. Il y avait un travail à faire.

25 Q. [424] Oui, c'est ça il y avait un travail à faire.

1 Mais ils n'ont jamais émis quelques doutes que ce
2 soit à l'effet que ça pourrait peut-être être un
3 autre joueur qui a remporté?

4 R. Il y a toujours des risques.

5 Q. [425] Vous, vous n'avez jamais rien entendu?

6 R. Non. Il y a toujours des risques à ce genre de
7 choses, là.

8 Q. [426] Et vous n'avez jamais rien vous entendu là-
9 dessus. O.K.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. [427] Le fait que ça soit une firme d'urbanisme qui
12 s'occupe de planifier, d'élaborer un appel de
13 qualifications, ensuite de ça un appel d'offres,
14 est-ce que c'était la première fois que vous voyiez
15 ça?

16 R. Non, non, c'est...

17 Q. [428] Même, même venant d'un organisme public qu'on
18 sous-contracte?

19 R. Même venant d'un organisme public.

20 Q. [429] Oui?

21 R. Parce que, en fait, ça pourrait même être un bureau
22 d'ingénieurs-conseils aussi qui pourrait faire ce
23 genre de travail-là, de coordination. On voit ça
24 souvent des bureaux d'ingénieurs qui sont gérants
25 de projets ou coordonnateurs de projets. Dans le

1 cadre du programme d'assainissement des eaux à
2 l'époque, c'était des firmes d'ingénieurs qui
3 s'occupaient de la gérance de projets, la
4 planification et tout ça. Ça fait que ce n'est pas
5 impossible que ce soit des ingénieurs ou...

6 Q. [430] Mais là, une firme d'urbanisme?

7 R. Des urbanistes, oui.

8 Q. [431] Aussi?

9 R. C'est parce que c'est la planification d'un
10 développement, parce qu'il y a un volet
11 urbanistique dans ça. Et non, ce n'était pas, ce
12 n'était pas impensable.

13 Q. [432] J'aurais quelques autres documents à déposer
14 effectivement surtout en janvier ce qui va être
15 remis par votre ingénieur au groupe F. Catania.
16 Mais et je veux terminer là-dessus, c'est à
17 l'onglet 11 et c'est... c'est dans l'agenda de
18 Paolo Catania, qui est un lunch au Muscadin qui est
19 prévu pour le onze (11) janvier deux mille sept
20 (2007) à cinq heures (17 h 00) p.m. Et ce qu'on, les
21 participants seront Michel Lalonde, mais entre
22 parenthèses, absent, Daniel Gauthier, Bernard
23 Trépanier, Paolo Catania, André Fortin. Là, il va y
24 avoir de confirmation et on dit en bas : « Absence
25 de monsieur Lalonde en vacances, c'est Bruno », et

1 caetera.

2 Peut-être juste nous expliquer c'était quoi
3 ce lunch-là au Muscadin puis pour quelles raisons
4 vous n'y êtes pas présenté?

5 R. C'est parce que, comme je l'ai dit tantôt, ma jambe
6 était cassée, puis je pense que le neuf (9) janvier
7 j'ai pu commencer à mettre des béquilles, tu sais,
8 j'avais été à l'hôpital, puis il me dit :

9 Regarde, tu peux commencer avec des
10 béquilles, mais là regarde, si tu es
11 capable, ne va pas au bureau trop
12 souvent, une fois par semaine pas
13 plus.

14 Ça fait que je ne peux pas être à toutes les
15 rencontres.

16 Q. [433] Vous étiez en vacances à la maison, ce qui
17 était marqué à l'agenda?

18 R. Oui, disons que je n'étais pas en vacances parce
19 que j'avais mon courriel, mon ordinateur, mon
20 téléphone, puis je travaillais pareil, mais de la
21 maison.

22 Q. [434] O.K. Vous souvenez-vous pourquoi ce lunch-là,
23 ce souper-là avait été organisé au Muscadin?

24 R. Non.

25 Q. [435] O.K.

1 R. C'est au début de l'année, le projet allait
2 commencer, probablement pour planifier le projet.

3 Q. [436] Est-ce que quelqu'un de chez vous est allé à
4 votre place au Muscadin?

5 R. Je ne pense pas.

6 Q. [437] Vous ne pensez pas. Non?

7 R. Non. Parce que vraiment la coordination de ce
8 projet-là c'est moi qui étais présent, à ce moment-
9 là.

10 Q. [438] O.K. Gino Lanni vous ne l'avez jamais envoyé
11 au Muscadin rencontrer monsieur Bernard Trépanier?

12 R. Euh... Gino a déjà été au Muscadin, mais pour une
13 autre occasion, là, un autre souper, une autre
14 rencontre, mais je ne me souviens pas la date, là.

15 Q. [439] Vous ne vous souvenez pas de la date?

16 R. Mais c'était encore au moment où je pense j'avais
17 la jambe cassée.

18 Q. [440] Parfait. Je vais arrêter là-dessus.

19 LA GREFFIÈRE :

20 395.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Je vais attendre avant de le déposer, j'ai des
23 choses à vérifier quant à ce lunch-là, je vais
24 attendre à lundi matin, à demain matin. Je ne sais
25 pas pourquoi j'ai lundi dans la tête, c'est demain

1 matin.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Vous revenez demain.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Tout à fait. Présent. Parfait.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, à demain matin à tout le monde.

8 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS.

9

10 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

11

12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

~~SERMENT D'OFFICE~~

Nous, soussignées, ROSA FANIZZI, et ODETTE GAGNON,
sténographes officielles, dûment assermentées,
certifions sous notre serment d'office que les
pages qui précèdent sont et contiennent la
transcription fidèle et exacte des notes
recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
à la Loi.

Et nous avons signé,

ROSA FANIZZI

ODETTE GAGNON